

# Nouvel eldorado du Moyen-Orient, l'Irak ouvre son marché au Swiss made

**Commerce** Attirées par son vaste potentiel économique, de nombreuses entreprises suisses se tournent vers le marché irakien. Mais celui-ci est tributaire de l'instabilité régionale.

**Anne-Sophie Le Mauff**

Envoyée spéciale à Bagdad

Face à la grande mosquée inachevée du quartier aisé d'al Mansour, ultime projet extravagant du dictateur déchu Saddam Hussein, Wissam Al Lamy met en avant le modèle suisse. Il y a un an, ce jeune entrepreneur irakien a fondé à Bagdad le premier magasin de la marque de chaussures suisses Kybun Joya. Ces chaussures de santé à la technologie innovante, destinées à éloigner celui qui les porte de la chirurgie, attirent les Irakiens.

«Nous avons les personnes avec des problèmes, mais pour qui ces chaussures sont chères comparées à leurs revenus, et les riches. Pour les Irakiens, tout ce qui est de fabrication suisse est parfait. Il leur suffit de voir le drapeau de la Suisse pour entrer dans le magasin», explique Wissam Al Lamy.

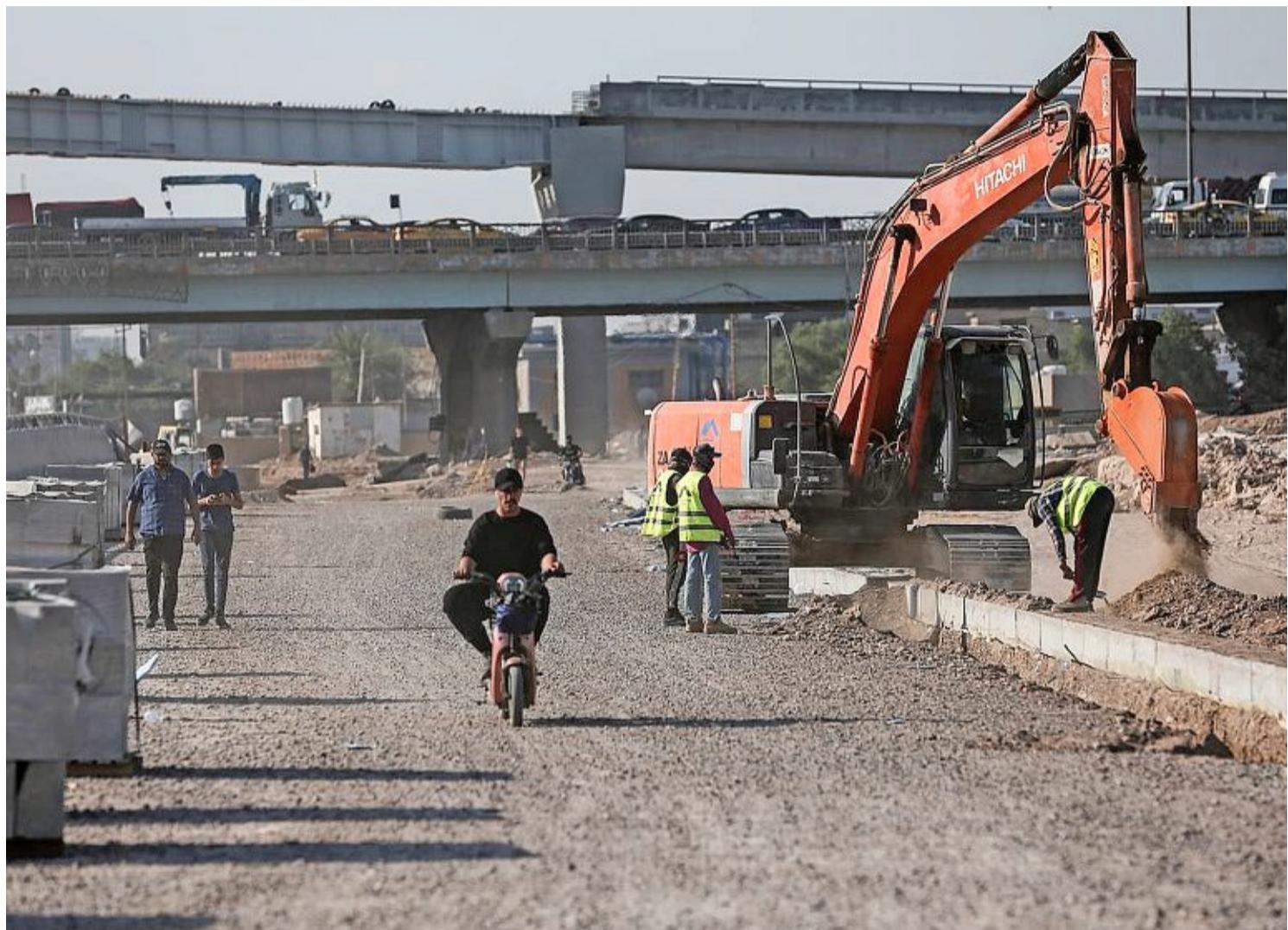
Les réseaux sociaux, le bouche à oreille ainsi que les facilités de paiement et garanties ont fait grimper ses ventes. Les demandes affluent de tout le pays. Son chiffre d'affaires atteint 200'000 dollars pour 600 paires de chaussures vendues. L'entrepreneur aimerait démocratiser les ventes. «Nous voulons que les gens connaissent la marque, essaient nos chaussures et voient leur santé s'améliorer», dit-il. Confiant, Wissam Al Lamy envisage d'ouvrir un second magasin Kybun Joya à Bassora, au sud du pays.

## Renforcer les relations commerciales

Après 33 ans de fermeture, l'ambassade de Suisse en Irak a rouvert ses portes en septembre 2024. Nommé ambassadeur à Bagdad, Daniel Hunn entend «développer le potentiel qu'offre le marché irakien pour renforcer les relations commerciales et économiques entre la Suisse et l'Irak». En 2024, le volume commercial entre les deux pays a atteint 185 millions de francs suisses.

Actuellement, au moins 25 sociétés suisses opèrent sur le marché irakien. Des multinationales et grandes entreprises, pour la plupart, issues du secteur pharmaceutique, des infrastructures électriques, de l'industrie agroalimentaire et des biens de consommation. «L'Irak sort de décennies de troubles politiques et de guerres. Le marché irakien est un marché difficile qui manque encore de stabilité. Même s'il est plus facile pour des multinationales de se mouvoir dans un tel marché, un certain nombre de petites et moyennes entreprises suisses y trouvent des niches», explique Daniel Hunn.

Les besoins de l'Irak en termes d'investissements se chiffrent à 450 milliards de dollars. 250 milliards en matière d'infrastructures et 250 autres destinés à palier le changement climatique. Nouvel eldorado du Moyen-Orient, dont les exportations de pétrole représentent plus de 90% des revenus, le pays a attiré 64 milliards d'investissements étrangers en moins de deux ans. «L'Irak est le seul pays dans le monde à avoir un projet de 450 milliards de dollars. En plus, nous pouvons payer car nous avons du pétrole», assure Mohammed Al Najar, PDG du Fonds irakien pour le développement et conseiller auprès



Après des décennies de guerres, l'Irak a des besoins en investissements estimés à 450 milliards de dollars. Anne-Sophie Le Mauff



**«Pour les Irakiens, tout ce qui est de fabrication suisse est parfait. Il leur suffit de voir le drapeau de la Suisse pour entrer dans le magasin.»**

**Wissam Al Lamy**  
Entrepreneur ayant ouvert le magasin Kybun Joya à Bagdad

du premier ministre en matière d'investissements.

## Réputation suisse d'excellence

Al Najar dit viser un équilibre entre «l'efficacité chinoise» et la «technologie de l'Occident». «Il y a beaucoup de choses en faveur de la Suisse comme la rigueur, la précision. Lorsque les Suisses déclinent, ils ne changent pas d'avis et en plus, ils ont les moyens financiers. La qualité suisse est bien connue, par conséquent, si on a à choisir c'est définitivement la Suisse que l'on choisit», souligne-t-il.

Consciente de ces atouts, Rasha Oudeh a pris les choses en mains. À 45 ans, cette femme d'affaires de poigne, d'origine jordanienne et installée à Zurich, vient de fonder la Swiss Iraqi Business Association, une plate-forme indépendante destinée à promouvoir et faciliter la collaboration entre les entreprises suisses et irakiennes. Forte de ses 18 ans d'expérience avec l'Irak dans les secteurs privés de l'industrie, de la finance et des produits pharmaceutiques, Rasha Oudeh fait de son ambitieux projet un pont économique et commercial entre les deux pays.

«Faire venir en Irak des PME de Suisse afin qu'elles travaillent avec des sociétés irakiennes en phase émergente est vraiment intéressant pour les deux parties», soutient-elle. Une politique du gagnant-gagnant qu'elle compte bien mener à terme. «Le pays a besoin de l'efficacité suisse. Par exemple, vous ne trouvez en Irak ni système de crédit ni d'assurance. Beaucoup d'outils ne sont pas disponibles. J'ai la conviction



**«Le pays a besoin de l'efficacité suisse. J'ai la conviction que la Suisse est en droit d'être parmi les premiers pays à travailler en Irak.»**

**Rasha Oudeh**  
Fondatrice de la Swiss Iraqi Business Association

ter à l'absence de leadership et au manque de professionnalisme. «Les affaires se font en famille et au sein des tribus. Les Irakiens ont une mentalité davantage tournée vers le commerce que vers l'investissement. Ils sont habitués à travailler sur le court terme et veulent que tout aille vite y compris lorsqu'il s'agit de faire de l'argent», estime-t-elle. Rebâtir un secteur privé, mis à mal par quarante années d'isolement et de guerres, représente un sérieux défi.

Les ingérences extérieures et tensions politiques internes, la corruption et réformes institutionnelles difficiles à mener s'ajoutent à l'instabilité régionale. La guerre des douze jours entre l'Iran et Israël, survenue en juin dernier, a bouleversé le marché de l'investissement irakien. «La guerre a éclaté à la veille d'une conférence prévue en Irak pour les investisseurs étrangers. Nombre d'hommes d'affaires, déjà arrivés à Bagdad, n'ont pas pu repartir comme prévu en raison des annulations de vols. Ces gens risquent de réfléchir à deux fois avant de revenir en Irak et sur le marché. Toute cette instabilité dans la région est mauvaise pour un pays qui est en train de se développer», reconnaît Daniel Hunn.

L'instabilité chronique en Irak n'entame toutefois pas la détermination de Rasha Oudeh. «Nous travaillons avec le secteur privé et non le gouvernement. Ces nouveaux millionnaires qui en sont issus s'adaptent aux situations et font tout leur possible pour trouver des solutions afin que les affaires marchent. Tant que le pays est riche, les solutions se trouvent.»

que la Suisse est en droit d'être parmi les premiers pays à travailler en Irak», insiste Rasha Oudeh.

## Une instabilité qui pénalise l'Irak

Les opportunités y sont nombreuses mais les obstacles multiples. L'entrepreneure dit se heur

# Twint, un succès grandissant qui interroge

**PAIEMENTS** La plainte déposée en juillet par la Fédération des détaillants suisses auprès de la Commission de la concurrence contre l'entreprise spécialisée dans les paiements a mis en lumière l'essor fulgurant de cette application typiquement suisse

GRÉGOIRE BARBEY

C'est une application qui a pris une place privilégiée dans le quotidien de nombreux Suisses en l'espace de quelques années, au point de s'imposer dans le langage courant. Lancée en 2017, Twint revendique aujourd'hui plus de 6 millions d'utilisateurs. Quelque 773 millions de transactions ont été effectuées via l'application en 2024. C'est sept fois plus qu'en 2020. L'entreprise ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle prévoit de lancer de nouvelles fonctionnalités ces prochaines années, renforçant son rôle d'acteur majeur des paiements en Suisse.

## Un essor en deux temps

Cette croissance impressionnante ne se fait toutefois pas sans heurts. Début juillet, la Fédération des détaillants suisses a déposé une plainte contre Twint auprès de la Commission de la concurrence (Comco). Elle lui reproche d'abuser de sa position sur le marché en prélevant des frais excessifs aux commerçants. Jusqu'ici, l'application n'avait pas encore suscité l'intérêt des autorités, contrairement à d'autres acteurs du marché, comme les cartes de crédit Visa et Mastercard.

L'essor de l'application s'est fait en deux temps. En 2014, Post-Finance a lancé sa filiale Twint, dans le but de créer une solution standardisée adaptée au trafic des paiements numériques en Suisse. A cette même époque, UBS, la Banque cantonale de Zurich et l'opérateur boursier SIX s'étaient réunis autour de Paymit, une solution de paiement pair à pair permettant d'envoyer et de recevoir de l'argent via un smartphone. Swisscom opérait aussi sa propre application baptisée Tapit, abandonnée en 2015.

Twint s'est d'abord concentrée sur les paiements dans les magasins et les commerces en ligne, contrairement à Paymit qui a privilégié les échanges entre particuliers. Le marché des solutions de paiement ne se limitant pas aux frontières suisses, la concurrence internationale n'était pas en reste. Revolut, qui revendique

L'application de paiement Twint revendique plus de 6 millions d'utilisateurs.  
(BERNE, 2 MAI 2018/  
CHRISTIAN BEUTLER/  
KEYSTONE)



un million de clients privés en Suisse, a aussi vu le jour en 2014. D'autres acteurs technologiques, comme Apple et Samsung, ont développé des moyens de paiement par smartphone durant cette période.

En 2016, Twint et Paymit ont trouvé un accord pour proposer une seule application, opérée par une entreprise indépendante. La majorité des actions est détenue par cinq banques suisses: Post-Finance, UBS, Raiffeisen et les banques cantonales de Vaud et Zurich. SIX et le prestataire de services de paiement Worldline possèdent aussi chacun une part de la société. A noter que ces banques sont également actionnaires de SIX, lui-même détenant des parts dans Worldline.

## Dans la jungle des frais

En avril 2017, l'application Twint sous sa forme actuelle voit le jour. A ce stade, il faut préciser un point important: chaque banque dispose de sa propre version de Twint. Aujourd'hui, il en existe donc près de 60 dif-

férentes, chacune étant reliée directement au compte bancaire des utilisateurs.

Du côté des frais, pas facile de s'y retrouver. Les commerçants ont en effet plusieurs options leur permettant de proposer Twint comme méthode de paiement. La

trée de gamme», affirme au *Temps* Jens Plath, responsable du marketing et membre de la direction de Twint.

Mais l'intégration de Twint dans les terminaux de paiement et pour les commerces en ligne nécessite de passer par des inter-

**«Nous proposons les tarifs les plus avantageux du marché pour les solutions tout compris destinées au segment d'entrée de gamme»**

JENS PLATH, RESPONSABLE DU MARKETING ET MEMBRE DE LA DIRECTION DE TWINT

plus élémentaire consiste à afficher un autocollant muni d'un code QR que les clients peuvent scanner avec leur application. Ici, c'est la filiale Twint Acquiring qui propose cette solution. Les frais s'élèvent à 1,3% du montant de la transaction. «Nous proposons les tarifs les plus avantageux du marché pour les solutions tout compris destinées au segment d'en-

médiaires, comme Worldline ou Stripe. Dans ce cas de figure, le montant des frais est divisé en trois: le fournisseur de la solution de paiement, la banque émettrice et Twint. «Nous recevons la plus petite partie de ce montant», précise Jens Plath. Difficile donc d'établir une moyenne précise dans ces conditions. Ce d'autant plus que les grandes

entreprises peuvent bénéficier de frais plus avantageux compte tenu de leur taille.

## La question du pouvoir de marché relatif

La Fédération des détaillants suisse, contactée par *Le Temps*, se fonde sur ses propres estimations. Selon elle, les tarifs pratiqués par Twint se rapprocheraient des montants prélevés par les émetteurs de cartes de crédit. «Etant donné que Twint est directement rattaché à un compte bancaire, nous pensons que ces montants devraient plutôt s'aligner sur les tarifs pratiqués pour les cartes de débit», indique l'organisation faîtière.

Jens Plath reste convaincu que les tarifs appliqués pour les paiements Twint par les différents prestataires sont compétitifs. «Les commerçants peuvent comparer les tarifs des différents prestataires et négocier avec leur propre fournisseur», précise-t-il. S'ils ne sont pas satisfaits de l'offre, ils peuvent également contacter directement Twint pour obtenir une proposition. ■

Pour Walter Stoffel, ancien président de la Comco, la position de Twint ne peut pas d'emblée être qualifiée de dominante compte tenu de la concurrence présente sur le marché des paiements. «La question d'une dominance sur certains marchés ou d'un éventuel pouvoir relatif peut toutefois se poser», estime-t-il. Selon lui, la tentation d'exiger des émoluments élevés peut être forte face à des opérateurs qui ont une capacité de négociation moins importante.

**«La question d'une dominance sur certains marchés ou d'un éventuel pouvoir relatif peut se poser»**

WALTER STOFFEL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COMCO

Sophie Michaud Gigan, conseillère nationale (Les Vert-e-s/VD) et membre de la Commission de l'économie et des redévolances, estime que les petites et moyennes entreprises se retrouvent dans une situation de dépendance importante en matière de solutions de paiement. «Ce cas de figure pourrait être une bonne illustration d'un pouvoir de marché relatif qui pourrait être utilisé de manière abusive», analyse l'élué.

Walter Stoffel et Sophie Michaud Gigan se réjouissent de voir la Comco se pencher sur les marchés de paiement. Tous deux rappellent toutefois que le parlement pourrait prochainement adopter une révision de la loi sur les cartels qui affaiblirait la capacité des autorités à contraindre les entreprises qui abuseraient de leur pouvoir de marché. Selon Twint, un paiement sur cinq passe désormais par l'application. De quoi en faire un acteur capable d'imposer ses termes à certaines catégories de commerçants? La Comco tranchera. ■

## Une application toujours plus ambitieuse

**TECHNOLOGIE** Twint veut renforcer ses partenariats avec des commerçants étrangers en ligne et prévoit l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Objectif: se rendre toujours plus indispensable

«La plupart des pays ont succombé à Apple Pay, Google Pay ou Revolut, ce qui rend le succès de Twint d'autant plus extraordinaire», observe Alexandre Gaillard, directeur général du concepteur genevois de logiciels bancaires InvestGlass. Pas facile en effet de se tailler une part du gâteau dans un secteur aussi concurrentiel. Ce d'autant plus que la réglementation bancaire en Suisse est très stricte.

Pour l'heure, l'application Twint fonctionne sur la base de codes QR pour les

informations de paiement aux banques. Une fonctionnalité qui peut représenter une friction supplémentaire pour certains utilisateurs, habitués à la technologie de communication sans fil à courte portée déployée par les fabricants de smartphones appelée NFC. Si Twint n'y a pas recours, c'est parce qu'il lui faudrait négocier avec Apple pour pouvoir s'en servir sur les iPhones. Près d'un Suisse sur deux possède un téléphone fabriqué par la firme de Cupertino, selon Compartis.

«Nous sommes désavantagés face à nos concurrents européens sur ce point», regrette Jens Plath, responsable du marketing et membre de la direction de Twint. «La réglementation européenne a imposé à Apple de rendre disponible

gratuitement la technologie NFC. Cependant, le géant américain a exclu la Suisse de cette ouverture et ne garantit donc pas des conditions équitables aux concurrents helvétiques, contrairement à ce qui est prévu dans l'Espace économique européen», précise-t-il.

## De nombreux projets

Pas de quoi freiner les ambitions de Twint pour autant. L'entreprise prévoit de déployer de nombreuses fonctionnalités ces prochaines années. L'un de ses principaux chantiers consiste à proposer une nouvelle procédure de recouvrement direct. L'actuelle, appelée LSV+, permet aux entreprises de prélever directement les montants sur les comptes bancaires de leurs débiteurs, moyennant leur

accord. SIX cessera de proposer ce service à la fin 2028.

Selon Jens Plath, Twint cherche également à s'imposer davantage dans le commerce en ligne à l'étranger. «Nous négocions avec des intermédiaires, en particulier en Europe, pour qu'un maximum de commerçants puissent proposer Twint parmi leurs moyens de paiement», précise-t-il. L'objectif est de permettre aux Suisses d'accéder à Twint quel que soit le lieu où ils effectuent leurs achats. Ceux-ci peuvent par exemple déjà recourir à l'application pour payer auprès de prestataires tels que Zalando, Booking ou encore Netflix.

Même si Twint est surtout connu pour son usage dans les transferts d'argent entre proche et les achats en magasin, l'ap-

plication a étouffé ces dernières années ses fonctionnalités. Les utilisateurs peuvent ainsi enregistrer leurs cartes de fidélité, ce qui facilite leur utilisation au moment de payer. Ils peuvent acheter des bons numériques qui peuvent être dépensés auprès de différents commerces en ligne. Twint propose aussi des rabais exclusifs, la comparaison et la souscription d'abonnements de téléphonie mobile et internet ou encore le paiement des places de parking dans toute la Suisse.

Autant d'aspects qui positionnent de plus en plus Twint comme un acteur de la nouvelle économie mélangeant paiements analogiques et numériques. Ce d'autant plus que l'entreprise aurait encore d'autres projets sous le coude, qu'elle ne souhaite pas partager pour l'instant. ■ G. BY

# Spitzenplatz bei Teilzeit-Arbeit

Immer mehr Personen arbeiten in Teilzeit. Frauen deutlich häufiger als Männer.

## Michael Graber

Die Schweiz gewinnt die Silbermedaille. Im Teilzeitarbeiten. Einzig die Niederländerinnen und Niederländer arbeiten noch öfter in Pensen unter 100 Prozent. Vier von zehn Schweizerinnen und Schweizern arbeiten in diesem Modell. Insgesamt sind es 41,5 Prozent. In den Niederlanden sind es 42,8 Prozent. In Bulgarien, Rumänien und Kroatien liegt dieser Wert unter 4 Prozent. Wie das Bundesamt

für Statistik schreibt, hat der Anteil an Menschen, die in der Schweiz nicht Vollzeit arbeiten, in den vergangenen Jahren deutlich zugenommen. Waren es 1991 noch 25,4 Prozent, die weniger als 90 Prozent arbeiten, stieg dieser Anteil um 13,3 Prozentpunkte. Das sei «beachtlich», notieren die Statistiker.

Die nächste Erkenntnis ist nicht sonderlich überraschend: Frauen arbeiten deutlich öfter Teilzeit als Männer. 58,4 Prozent gegenüber 21,1 Prozent.

Einer der grössten Einflüsse, dass Frauen nicht Vollzeit einer beruflichen Tätigkeit nachgehen, sind Kinder. Beinahe 75 Prozent aller Mütter mit Kindern im eigenen Haushalt arbeiten Teilzeit. Demgegenüber reduzieren nur 14,3 Prozent ihr grosses Pensum, um auch Betreuungsaufgaben zu übernehmen. Grössere Unterschiede gibt es zwischen den Branchen. Vor allem im Baugewerbe und in der Industrie ist die Teilzeit-Quote unterdurchschnittlich

tief. Deutliche Ausreisser nach oben gibt es unter anderem bei den Lehrpersonen und in den Gesundheitsberufen.

## Ausbildung oder Nachwuchs

Der wichtigste Grund, warum die Befragten nicht Vollzeit arbeiten wollen, ist die Kinderbetreuung – zumindest bei den Frauen (32,3 Prozent). Für Männer ist dagegen häufiger «kein Interesse an einer Vollzeittätigkeit» (19,1 Prozent) oder «Aus-

/Weiterbildung» (14 Prozent) der ausschlaggebende Grund und nicht die Betreuung des Nachwuchs (11,8 Prozent).

Teilzeitarbeit ist zudem kein Phänomen der Jungen: Mit dem Alter nimmt der Anteil der Teilzeiterwerbstätigen tendenziell zu. Bei den 25- bis 39-Jährigen arbeiten 32,9 Prozent in Teilzeit, bei den 55- bis 64-Jährigen sind es rund zehn Prozentpunkte mehr (42,7 Prozent).

Während viele Menschen ihr Pensum freiwillig reduzie-

ren, gibt es auch solche, die in der Statistik als unterbeschäftigt gelten. Das sind Personen, die mehr arbeiten möchten und die innerhalb von drei Monaten für einen höheren Beschäftigungsgrad verfügbar wären.

In der Schweiz zählt diese Gruppe immerhin rund 254'000 Personen. Auch hier sind vor allem die Frauen betroffen: «Sie sind fast dreimal so oft von Unterbeschäftigung betroffen wie Männer», wie es in der Mitteilung heisst.

# Travailler six mois de plus pour payer la 13<sup>e</sup> rente: la droite sort l'option qui fâche

**Réforme de l'AVS** Le PLR et l'UDC veulent relever l'âge de la retraite pour combler le trou creusé par la rente supplémentaire dans les caisses de l'assurance vieillesse. Chaud débat dans quelques jours au parlement.

## Delphine Gasche

On pensait la hausse de l'âge de la retraite enterrée. Tout du moins pour un long moment. En mars 2024, il y a moins d'un an et demi, le peuple balayait sèchement la retraite à 66 ans. L'idée ne devait pas resurgir de sitôt dans l'arène politique. Pourtant, elle fait un retour détonant dans le cadre du financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS, au menu de la session parlementaire qui s'ouvre ce lundi à Berne.

Après le Conseil des États, c'est au National d'empoigner le sujet. Trois propositions principales, toutes tranchées à une voix près en commission, sont sur la table. L'une d'elles, issue du PLR et de l'UDC, veut un mécanisme sur le modèle du frein à l'endettement pour financer la 13<sup>e</sup> rente. Si le fonds AVS passe sous la barre des 90% des dépenses annuelles, la TVA devrait être augmentée de 0,5 point et surtout l'âge de la retraite relevé de six mois. D'après les dernières projections de l'Office fédéral des assurances sociales, cela arriverait dès 2030 pour le scénario de référence.

Jusqu'à présent, la droite, PLR en tête, voulait attendre la grande

réforme de l'AVS en 2030 pour trouver un financement à la 13<sup>e</sup> rente, qui sera versée dès 2026 aux retraités. Entre-temps, il fallait piocher dans le fonds AVS. Et le parti se défendait de toute stratégie cachée visant à augmenter l'âge de la retraite ultérieurement, il parlait tout au plus de flexibilisation. En gros, les personnes avec un travail pénible pourraient toujours partir un peu plus tôt. En revanche, les employés de bureau, ayant généralement fait de longues études, devraient travailler plus longtemps pour toucher une rente complète.

## «Limiter la casse»

Pourquoi un tel revirement? «Il n'y a pas de revirement, conteste Cyril Aellen, vice-président du PLR. Nous sommes toujours opposés à diminuer le pouvoir d'achat en augmentant les cotisations sociales ou la TVA. Une majorité à laquelle nous n'appartenons pas veut imposer un financement pour la 13<sup>e</sup> rente. Permettez-nous de proposer une alternative la plus proche possible de nos convictions. Il faut absolument limiter la casse et éviter que les entreprises et les travailleurs

assument la totalité des coûts de la 13<sup>e</sup> rente.»

Cyril Aellen fait référence au compromis trouvé en juin au Conseil des États. Grâce à une alliance du Centre et de la gauche, les sénateurs ont adopté un financement combiné pour la 13<sup>e</sup> rente, porté par les socialistes et l'initiative centriste pour déplaçonner les rentes des couples mariés. Le système est complexe. Il prévoit une hausse des cotisations salariales et de la TVA en deux temps. Les premières augmenteraient de 0,4% dès 2028, puis d'autant si le fonds AVS se porte mal. La TVA serait relevée de 0,5 point dès l'entrée en vigueur de la réforme, puis une deuxième fois d'autant si l'initiative du Centre pour des rentes équitables passe la rampe.

«Toute augmentation de la TVA ou des cotisations sociales, sans réforme globale du système déficitaire de l'AVS, est inadmissible, juge Cyril Aellen. Si une majorité impose une hausse de la TVA, il faut au moins qu'elle s'accompagne d'un léger relèvement de l'âge de la retraite. On aurait alors un double effet positif pour les finances de l'AVS: des rentrées fiscales supplémentaires et des dé-

penses diminuées.» Même si la proposition PLR-UDC, pour l'instant minoritaire, l'emporte, le Genevois prévient qu'une réforme plus globale avec une flexibilisation de l'âge de la retraite sera nécessaire.

## «Ce n'est pas une option à court terme, après le récent refus de la population.»

### Jürg Grossen

Président des Vert'libéraux

À gauche, cette proposition de droite est vue comme une nouvelle tactique sournoise pour repousser l'âge de la retraite. «Jusqu'à présent, la stratégie du PLR était de refuser tout financement immédiat de la 13<sup>e</sup> rente, rappelle Brigitte Crottaz (PS/VD). Le fonds AVS aurait alors fondu et la pression aurait redoublé pour prendre des mesures drastiques, comme le relèvement de l'âge de la retraite. Cette stratégie est tombée à l'eau pour deux raisons. D'un côté, le fonds

AVS ne se porte pas si mal. De l'autre, un financement, tout du moins provisoire, se profile.» Car la proposition qui l'a emporté en commission est celle du Conseil fédéral, à savoir une hausse de 0,7% de la TVA jusqu'en 2030.

L'option majoritaire n'a toutefois pas non plus les faveurs de Brigitte Crottaz, qui juge infernale cette façon de temporiser. «C'est complètement stupide, le peuple devra alors vraisemblablement voter sur une première hausse de la TVA en 2026, puis une deuxième en 2030. Avec le risque que la population refuse.» La Vaudoise juge bien plus intelligente la version du Conseil des États, revue à la baisse en commission en partie grâce à la bonne santé financière de l'AVS. «On prévoit désormais deux étapes de 0,3 point pour les cotisations salariales et de 0,4 pour la TVA. Ce projet offre une souplesse bien plus grande au Conseil fédéral et n'implique qu'une seule votation populaire.»

Laquelle des trois options passera la rampe? Le suspense est complet tant les votes en commission étaient serrés. Les propositions ont échoué ou passé par treize voix contre douze. Une chose

est sûre: les Vert'libéraux joueront les arbitres. Comme leur unique représentant l'a fait en commission. Il a voté avec le centre gauche pour couler la proposition d'augmentation de l'âge de la retraite et avec la droite pour écarter la hausse combinée TVA-cotisations sociales, avant de faire passer la hausse de 0,7% de la TVA.

## Le PVL jouera les arbitres

Au plenum, les Vert'libéraux suivront cette lignée. «Prévoir un financement pour une initiative pas encore adoptée par le peuple (ndlr: celle du Centre sur les rentes des couples mariés) est grotesque, estime Jürg Grossen, président du PVL. Une augmentation de l'âge de la retraite n'est pas une option à court terme, après le récent refus de la population.» Raison pour laquelle le parti votera unanimement pour un financement temporaire de la 13<sup>e</sup> rente. «On renforce ainsi la pression pour trouver un financement rapide lors de la prochaine réforme de l'AVS.» Une hausse de l'âge de la retraite pourrait bien resurgir au plus tard à ce moment-là. Le Bernois le prédit: «À long terme, c'est inévitable. La 13<sup>e</sup> rente ne sera pas gratuite.»

# Pierre Maudet: «La caisse publique est le meilleur moyen d'atteindre la transparence»

**Interview** Huit mois après l'annonce du projet Béluga, le patron de la Santé genevoise revient sur cette assurance cantonale qui vise à réduire les primes de 15 à 20%. Il s'exprime également, pour la première fois, sur l'affaire des bulletins de vote frauduleux à Vernier.

**Aurélie Toninato**  
**Laurence Bezague**

Les primes maladie 2026 seront bientôt connues. On évoque une augmentation de 4%. Face à cette énième mauvaise nouvelle, le conseiller d'État genevois chargé de la Santé, Pierre Maudet, déplore l'opacité des coûts dans le système actuel.

Il continue de croire en son projet Béluga, qui conjugue la création d'une caisse publique cantonale et d'un réseau de soins intégrés pour enrayer la spirale de la hausse des cotisations. Dans une interview accordée à la «Tribune de Genève», le magistrat s'exprime enfin sur l'affaire des bulletins frauduleux qui a conduit à l'annulation du scrutin du Conseil municipal de Vernier.

**On évoque une nouvelle hausse de 4% des primes maladie pour l'an prochain. Un énième coup de massue pour les Genevois. Votre réaction?**

En tant que ministre de la Santé, c'est chaque fois la même frustration, celle d'être confronté à la grande opacité qui règne dans le domaine des coûts. Qu'est-ce qui cause ces augmentations? Certaines classes d'âge, certaines pathologies, certains traitements? Pour pouvoir agir sur les coûts de la santé et ne pas seulement subir les hausses, pour pouvoir renforcer la prévention ou lutter contre la multiplication des gestes inutiles, il faut disposer de données. Or, je suis tributaire d'informations parcellaires transmises par les caisses, en particulier sur le volet ambulatoire, qui échappe totalement à la maîtrise publique. J'avance dans le noir.

**Apporter de la transparence, c'est justement l'un des objectifs de votre projet Béluga, qui conjugue la création d'une caisse publique cantonale et celle d'un réseau de soins intégrés regroupant médecins, spécialistes, HUG et IMAD. Comment cela allégera-t-il la charge des ménages?**

Un tel réseau doit permettre d'optimiser la trajectoire du patient, d'intervenir plus en amont, d'éviter la multiplication des actes grâce à une meilleure coordination, de valoriser et de rémunérer le non-acte (prévention et gestes inutiles, entre autres). Ce réseau devrait fonctionner avec un budget annuel sous forme d'une capitation, où les médecins sont rémunérés au forfait par patient et non plus seulement par acte. Parler de réseau de soins «intégré» signifie qu'on ajoute une caisse maladie dans la boucle, c'est-à-dire une dimension financière. Un système d'assurance qui rémunère à l'acte est condamné à une forme d'inflation car il encourage la multiplication des actes. L'ambition de la caisse publique est d'amener un surplus de valeur par la maîtrise de toute la chaîne. Tout cela permettra in fine d'offrir une prime de 15 à 20% inférieure à la moyenne.

**Six mois après la présentation de Béluga, avez-vous obtenu**



Steve Uncker-Gomez

«Pour pouvoir agir sur les coûts de la santé et renforcer la prévention, il faut disposer de données. Or, j'avance dans le noir», déclare le magistrat.

**le feu vert fédéral pour lancer une expérience pilote?**

**Quelle masse critique d'assurés faut-il et à combien se monte le capital de départ du réseau?**

Nous avons rencontré l'Office fédéral de la santé avec d'autres cantons romands, qui ont manifesté un vif intérêt pour Béluga. Notre approche a été accueillie de façon bienveillante. J'ai le sentiment d'une possible ouverture à Berne, car il y a très peu d'autres projets sur la table – pour ne citer que le refus dans les urnes du rationnement des soins et de la fixation des primes sur le revenu. Pour Béluga, des modélisations – sur la masse critique et le capital – sont encore en cours. Comme

annoncé, un rapport d'étape sera transmis au Conseil d'État au début de l'automne.

**Au lieu d'attendre la création hypothétique de cette caisse, pourquoi ne pas privilégier un autre instrument de financement, comme un partenariat public-privé avec un assureur, à l'image de ce qui existe déjà dans d'autres cantons?**

Je ne suis pas obsédé par une caisse publique. C'est simplement le meilleur moyen d'atteindre une transparence et un vrai pilotage. La caisse publique est un corollaire indispensable. Ma perception de la problématique de la

santé en Suisse, c'est qu'elle est dictée par des questions financières. La LAMaL est une loi financière et si on n'a pas une action sur cet aspect, on perd en maîtrise. Mais loin de moi l'idée de rejeter le privé. D'ailleurs, nous avons des contacts avec les trois gros réseaux de soins genevois.

**Il y a un an, vous citiez le dossier électronique du patient (DEP) comme l'une des priorités pour agir sur l'envolée des primes. Or, seuls 12'000 Genevois y ont adhéré et le DEP n'a plus de plateforme technique...**  
J'attends que Berne se détermine sur ce dossier, il faut un pilote fé-

déral. J'attends aussi le résultat de la votation du 28 septembre sur l'e-ID (ndlr: sorte de carte d'identité numérique), qui est un préalable au DEP.

**Le budget cantonal alloué à la prévention est passé de 18 à 25 millions.**

**À quoi sert cet argent?**

Aux programmes de dépistage et de recherche, notamment en lien avec les maladies chroniques et neurodégénératives – pour ne citer que le projet du Centre de la mémoire visant à prévenir ou retarder la démence chez les plus de 50 ans à haut risque de la développement. Mais aussi pour favoriser l'accès aux soins, où nous

**Gardez-vous confiance en vos troupes à Vernier?**  
Des membres ont-ils été exclus de la formation à la suite de cette fraude?

Il faut vous adresser au secrétaire général de mon parti.

**Sur le lien de confiance, vous pouvez vous exprimer, non?**

Ma confiance envers mon parti et ses membres est toujours entière.

**Je n'ai pas connaissance d'une consigne au niveau cantonal ou communal de biffage, respectivement de rajout de candidatures d'autres partis, voire de remplissage de bulletins par d'autres.**

**Pensez-vous que LJS doit représenter une liste à Vernier?**

Je réserve la primeur de ma réflexion à mon mouvement.

avons un vrai problème lié au système de franchise, d'une part, et à la perception de la médecine institutionnelle qu'ont les populations vulnérables, d'autre part, qu'elles considèrent avec suspicion. Notre soutien du travail des associations est primordial dans cette lutte contre le renoncement aux soins.

On peut citer encore les moyens investis dans la santé mentale, qui est une priorité absolue pour moi en 2026. On assiste à une progression phénoménale du mal-être et des syndromes dépressifs chez les jeunes... avec des cas de décompensation qui finissent à l'hôpital. Nous devons agir de manière plus importante sur la prévention, la détection précoce, dans une approche plus systématique au niveau scolaire. Il faut éviter la formation d'un bataillon de personnes en souffrance, dont une partie ira à l'AI – où le nombre de jeunes ne cesse d'ailleurs de croître – ce qui représente aussi des coûts.

**Il y a un an et demi, vous annonciez que les médecins de ville devraient participer à une garde pour contribuer à désengorger les Urgences. Où en est ce projet?**

Le projet dans sa globalité vise à mieux répondre aux besoins de la population en cas d'urgence relative ou ressentie, en optimisant les dispositifs existants et en améliorant l'orientation des patients, sans forcément passer par les Urgences ou le 144.

Le dispositif, qui sera lancé d'ici à la fin de l'année, prévoit notamment de créer une ligne téléphonique de tri et d'orientation des urgences non vitales, le déploiement d'équipes mobiles d'urgence avec l'IMAD et en renforçant le système de renfort et de garde médical pragmatique – elle devrait être opérationnelle à la fin de l'année – ainsi qu'un système d'astreinte des praticiens de ville.

Cela avance, mais plusieurs facteurs ont compliqué les discussions avec l'Association des médecins de Genève sur cette garde: la taxe d'urgence et un sentiment de manque de reconnaissance de la médecine de premier recours. Je pourrais légalement décréter cette astreinte, mais mon but n'est pas de l'imposer.

**Selon «Le Courrier», le Conseil d'État a demandé aux HUG d'économiser 30 millions sur quatre ans, notamment sur les missions d'intérêt général (santé sexuelle, personnes âgées et migrants). Pourquoi cette exigence alors que l'Hôpital a retrouvé des chiffres**

**noirs depuis 2024?**  
Le contrat de prestations 2024-2027 fixe le montant de subventions auquel les HUG ont droit sur quatre ans, avec des tranches annuelles budgétaires, en lien avec le projet de budget. Il a ainsi été demandé à tous les établissements autonomes de revoir leur courbe de prestations à l'horizon 2027. Mais je suis formel, il n'y aura pas de coupes en 2026.

**«Les individus qui ont commis les infractions devront rendre des comptes»**

**Vous ne vous êtes jamais exprimé sur l'affaire des bulletins frauduleux qui a conduit à l'annulation du scrutin du Délibératif vernier. Pourquoi faire profil bas?**

Il est normal que je ne me sois pas exprimé alors qu'une procédure pénale est en cours. Et ma fonction de conseiller d'État m'impose un devoir de réserve. J'estime

néanmoins que ce qui s'est passé est intolérable, car le contrat de confiance avec les électeurs a été rompu. Ces irrégularités sont graves et les individus qui ont commis les infractions devront rendre des comptes. Par ailleurs, j'ai peu apprécié qu'on stigmatise une communauté et qu'on utilise cette situation comme un exutoire à des règlements de comptes politiques.

**Gardez-vous confiance en vos troupes à Vernier?**  
Des membres ont-ils été exclus de la formation à la suite de cette fraude?

Il faut vous adresser au secrétaire général de mon parti.

**Sur le lien de confiance, vous pouvez vous exprimer, non?**

Ma confiance envers mon parti et ses membres est toujours entière.

# Der globale Datenaustausch der Schweizer Steuerbehörden kommt auch für Kryptogeld

*Das Parlament diskutiert über die Ausweitung des automatischen Informationsaustauschs auf neuartige Digitalwerte*

HANSUEL SCHÖCHLI

Der Begriff Kryptografie steht für Methoden zur Geheimhaltung von Informationen. Doch die Staatenwelt will Licht ins mutmassliche Dunkel von Kryptovermögenswerten bringen. Die globalen Standards zum automatischen Informationsaustausch (AIA) über Finanzvermögen werden im Namen der Steuertransparenz auf Kryptowerte ausgedehnt.

Auch die Schweiz macht mit. Hierzulande gibt es eine relativ lebendige Kryptoszene. Eine Analyse der Universität Luzern identifizierte dieses Jahr rund vierhundert Unternehmen mit nennenswerten Aktivitäten im Zusammenhang mit Kryptoanlagen. Das Parlament berät diese Woche zwei Gesetzesprojekte zum AIA für Kryptowerte. Am Montag befindet der Nationalrat über eine multilaterale Vereinbarung dazu und ihre Umsetzung im Schweizer Recht. Am Mittwoch entscheidet der Ständerat über die vom Bundesrat vorgeschlagene Liste mit 74 Partnerstaaten, mit denen die Schweiz voraussichtlich ab 2026 oder 2027 automatisch Informationen über Kryptowerte austauschen soll.

## Jeder Zehnte hält Digitalgeld

Ob die bisherigen AIA-Regeln zu Finanzvermögen auch für Kryptowerte gelten, war zunächst unklar gewesen. Die internationale Zusatzvereinbarung unter der Ägide des Ländervereins OECD hat die Frage geklärt. So wird das geltende Regelwerk nicht einfach auf Kryptowerte ausgedehnt, sondern es gibt separate Kryptoregeln. Eine Kendifferenz: Im Fokus der AIA-Regeln für traditionelle Finanzvermögen sind Meldungen über Vermögensbestände, bei den Kryptowerten stehen die Transaktionen im Vordergrund.

Als Kryptowerte gelten digitale Vermögenswerte, die dezentral gespeichert und übertragen werden und nicht von einer Zentralbank oder einer anderen öffentlichen Stelle herausgegeben sind. Kryptografie soll die Transaktionen sicher machen. Die bekannteste Kryptowährung ist Bitcoin. Laut dem Internationalen Währungsfonds umfassten Kryptoanlagen im zweiten Quartal dieses Jahres weltweit Werte in Höhe von rund 3500 Milliarden Dollar. Diese Zahl macht Eindruck, doch sie ist noch entwicklungsfähig – zumindest gemessen am globalen Marktwert von börsennotierten Aktien (rund 125 000 Milliarden Dollar) und von Anleihen (145 000



Die Akzeptanz von Cyberwährungen steigt, ebenso der Regulierungsbedarf.

STEFAN KAISER / CH MEDIA

Milliarden Dollar). In der Schweiz halten gemäss Umfragen der Nationalbank und der Universität Luzern 10 bis 11 Prozent der Privatpersonen Kryptowerte, Tendenz steigend.

Aber wie soll der Informationsaustausch in einem Sektor funktionieren, der bisher eher im Geruch von Geheimhaltung und Anonymität stand? Gemäss den Leitplanken der OECD sind im Grundsatz drei Transaktionstypen vom Krypto-AIA zu erfassen: Umwandlungen von Kryptowerten in traditionelles Geld wie etwa Franken oder Euro, Transaktionen zwischen verschiedenen Kryptowerten sowie Kryptotransferzahlungen einschliesslich Zahlungen im Detailhandel. Für Zahlungen im Detailhandel gelten die neuen Regeln ab einem Schwellenwert von umgerechnet 50 000 Dollar. So wären zum Beispiel die über hundert Läden von Spar Schweiz, die laut einer Ankündigung vom August künftig Bitcoin und Stablecoins als Zahlung von den Kunden akzeptieren wollen, nicht direkt betroffen.

Kein Schwellenwert ist bei den anderen erfassten Transaktionen vorge-

sehen – weder in den OECD-Leitlinien noch im Schweizer Umsetzungsgesetz. Grundsätzlich gelten damit die Regeln laut Bundesangaben auch für Transaktionen mit kleinen Beträgen.

## Sorgfalts- und Meldepflicht

Der Hebel für die Durchsetzung des Krypto-AIA in der Schweiz sind Sorgfalts- und Meldepflichten für «Anbieter von Kryptodienstleistungen», garniert mit einer Bussenandrohung bei bedeutenden Verfehlungen. Zu den erfassten Kryptodienstleistern zählen traditionelle Finanzinstitute, welche ihren Kunden Kryptoanlagen anbieten. Das sind derzeit rund vierzig Institute wie zum Beispiel die Postfinance oder diverse Kantonalbanken. Die Angebote traditioneller Banken sind laut Marktbeobachtern zum Teil weniger innerer Überzeugung geschuldet als der Furcht vor neuen Konkurrenten. In der Umfrage der Universität Luzern von diesem Jahr waren die von den Kryptoanlegern meistgenannten Anbieter Revolut, Swissquote und Binance.

Nebst den traditionellen Finanzinstituten mit Kryptoangeboten erfasst der neue AIA unter anderem auch Broker, Kryptohandelsplattformen und Börsen.

Vom Schweizer AIA-Regelwerk sind Anbieter dann erfasst, wenn sie hier steuerpflichtig sind, den Wohnsitz bzw. den rechtlichen Sitz hier haben oder die Hauptverwaltung oder ein Ort der Geschäftstätigkeit in der Schweiz liegt. Bei Anknüpfungspunkten in mehreren Ländern muss der betroffene Anbieter die AIA-Pflichten nur in einem der Länder aufgrund von Prioritätsregeln erfüllen. Insgesamt werden in der Schweiz gemäss Bundesangaben nach derzeitigem Stand etwa 240 Anbieter vom Krypto-AIA erfasst sein. Nebst traditionellen Finanzinstituten betrifft dies alle jene rund 200 Kryptodienstleister, die bereits dem Geldwäschereigesetz unter Aufsicht einer Selbstregulierungsorganisation unterstellt sind.

## Hoher Aufwand

Gemäss einem Branchenvertreter könnten vor allem kleinere Anbieter wegen

des kommenden Aufwands für den Krypto-AIA eine böse Überraschung erleben. Der Bundesrat nennt in seiner Botschaft ans Parlament eine Grössenordnung der Umsetzungskosten von einmalig 1,4 bis 1,7 Millionen Franken pro Anbieter und zudem jährlich wiederkehrende Kosten von 120 000 bis 150 000 Franken.

Doch ist es nicht relativ leicht, dem AIA auszuweichen? Laut Branchenkennern lässt sich der AIA bei jenen Transaktionen durchsetzen, wo regulierte Akteure wie etwa traditionelle Finanzinstitute, Handelsplätze und Verwahrer von Kryptowerten betroffen sind. Solche Dienstleister müssen nach den geltenden Regeln zur Geldwäschereibekämpfung ihre Kunden identifizieren und die Transaktionen aufzeichnen.

Aber wer seine Kryptowerte nicht von einem Dienstleister verwahren lässt und stattdessen den elektronischen Zugangsschlüssel selbst aufbewahrt, könnte sich im Prinzip dem AIA entziehen. Ein Haken an diesem Vorgehen (nebst dem Risiko des Schlüsselverlusts): Man bleibt gewissermassen mit seinen Kryptowerten gefangen. Wer diese Werte in traditionelle Gelder umwandeln will, kommt typischerweise in den regulierten Bereich mit entsprechenden Sorgfalts- und Meldepflichten der Dienstleister – sofern der Nutzer seine Transaktion in einem Land vollzieht, das beim AIA mitmacht. Laut einer genannten Schätzung kommen immerhin etwa 80 Prozent aller Kryptowerte zu irgendeinem Zeitpunkt in den regulierten Bereich.

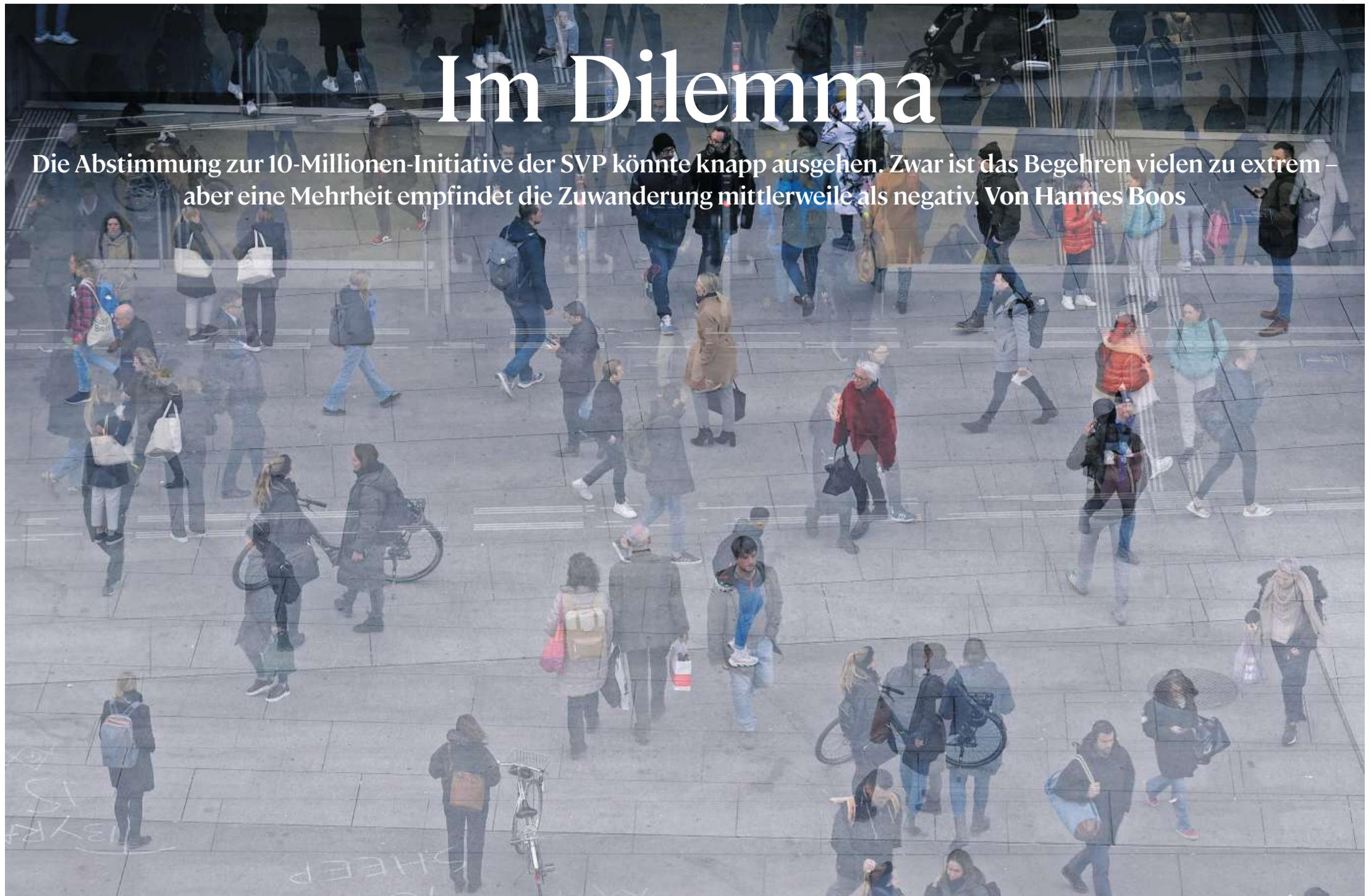
## Nur die SVP ist dagegen

Die im Parlament steckenden Gesetzesprojekte dürften mit einzelnen Retuschen mehrheitsfähig sein. Die Kryptobranche akzeptiert grundsätzlich die Übernahme der Globalstandards durch die Schweiz. Sie kämpfte lediglich gegen eine «übertriebene» Umsetzung.

Grundsätzlich gegen die Gesetzesvorlagen ist im Parlament nur die SVP, welche die Übernahme von demokratisch schwach abgestützten internationalen Empfehlungen als schädlich für den Standort Schweiz betrachtet. Die anderen bürgerlichen Parteien schlucken die Ausweitung des AIA vor allem mit dem Hinweis, dass die Schweiz nur schon aus Reputationsgründen die internationalen Standards umsetzen solle. Zusammen mit der ohnehin regulierungsfreudigen Linken ergäbe dies für die Befürworter eine komfortable Mehrheit.

# Im Dilemma

Die Abstimmung zur 10-Millionen-Initiative der SVP könnte knapp ausgehen. Zwar ist das Begehrten vielen zu extrem – aber eine Mehrheit empfindet die Zuwanderung mittlerweile als negativ. Von Hannes Boos



Die Netto-Zuwanderung in die Schweiz betrug letztes Jahr rund 83 000 Menschen. Dagegen regt sich Widerstand.

**S**chutzklausel, dynamischer Rechtsvollzug, Europäischer Gerichtshof – das Für und Wider der neuen EU-Verträge wird breit diskutiert. Doch bevor an der Urne darüber entschieden wird, steht eine ebenso folgenreiche Abstimmung an. Voraußichtlich nächstes Jahr kommt die «Nachhaltigkeitsinitiative» der SVP an die Urne. Ihr Ziel: die Schweizer Bevölkerung bis 2050 nicht über 10 Millionen Menschen wachsen zu lassen. Nun liegen dieser Zeitung erste Umfragewerte vor.

Die Studie stammt vom Meinungsforschungsinstitut Sotomo, im Auftrag gegeben hat sie der Schweizerische Gewerkschaftsbund (SGB). Demgemäß sagen 48 Prozent Ja oder eher Ja zur Vorlage, 45 Prozent der Befragten Nein oder eher Nein. 7 Prozent sind noch unentschlossen. «Eine linke Vorlage mit diesem Ergebnis zu einem so frühen Zeitpunkt müsste als chancenlos eingeschätzt werden», sagt Michael Hermann, der Verfasser der Umfrage. Denn normalerweise kennen die Umfragewerte von Initiativen im Abstimmungskampf nur eine Richtung: abwärts.

Schutz der Artenvielfalt, Mindestlöhne, Konzernverantwortung – für viele Anliegen hegen die Stimmbürger zuerst Sympathien, lehnen die Vorfälle aber ab, nachdem sie sich im Detail damit beschäftigt haben. Bei der 10-Millionen-Initiative sei dies nicht zwingend der Fall, so Hermann. Hier müsse man die rund 50 Prozent der Befürworter «sehr ernst nehmen».

Anders als etwa beim Mindestlohn ist die Zuwanderung für die Stimmbürger kein neues Thema, bei vielen sind die Meinungen bereits gemacht. 53 Prozent der Befragten schätzen die Auswirkungen der Zuwanderung auf die Schweiz insgesamt als negativ ein, nur 39 Prozent beurteilen sie positiv.

So finden rund 60 Prozent der Befragten das Ziel, die Bevölkerung auf maximal 10 Millionen zu beschränken, an sich begrüßenswert – auch

wenn viele von ihnen Nein zur SVP-Vorlage sagen wollen. Diese Ansicht teilen nicht nur die meisten SVP-, FDP- und Mitte-Wähler, sie geniesst auch bei Grünen und Grünliberalen hohe Zustimmung.

Eine Prognose stellen möchte Hermann nicht: «Es könnte in beide Richtungen gehen.» Die Chancen stehen 50/50 – ein Münzwurf also, der die Zukunft des Landes prägen könnte. Denn ein Ja hätte Konsequenzen: So schreibt der Initiativtext dem Bundesrat vor, das Abkommen zur Personenfreiheit zu kündigen, falls die Schweiz vor 2050 die Schwelle von 10 Millionen Einwohnern dauerhaft überschreitet. Laut Referenzszenario des Bundes wäre dies 2040 der Fall. Die Netto-Zuwanderung betrug letztes Jahr rund 83 000 Menschen, 54 000 von ihnen aus dem EU-Raum. Wird die Personenfreiheit aber gekündigt, fallen wegen der Guillotine-Klausel alle bilateralen Verträge weg.

## Mehrheit für neue Verträge

«Die Ausgangslage ist knapp», sagt auch der SGB-Kommunikationsleiter Urban Hodel. Er ist aber überzeugt, dass die Vorlage nicht mehrheitsfähig sei. Um ein Ja an der Urne zu verhindern, werde der SGB mit einer offensiven Gegenkampagne antreten. «Die SVP-Initiative gefährdet Löhne und Arbeitsplätze und führt zwingend zu einem Bruch mit Europa.» Gerade im gegenwärtigen unsicheren Umfeld wäre zusätzliches Chaos Gift für die Beschäftigten, sagt Hodel.

Gemäß Sotomo lauten die überzeugendsten Argumente gegen die Initiative, diese sei «zu extrem» und gefährlich für die Beziehungen zu Europa. Damit sehen sich viele Schweizer im Dilemma. Denn laut der Umfrage wollen 58 Prozent der Befragten den neuen EU-Verträgen zustimmen. Zudem findet eine Mehrheit, dass die Zuwanderung gut sei für die Wirtschaft. Anders

sieht es aber beim Einfluss der Migration auf die Infrastruktur, die Mietpreise, die Sicherheit oder die Schulen aus: Hier überwiegen für die meisten die Negativfolgen.

Die SVP-Vorlage wirft Grundsatzfragen auf, denn mit Wachstum kommen Wachstumsschmerzen, mit mehr internationaler Vernetzung ein nationaler Kompetenzverlust. Wie sehr kann man aus Europa aussteigen, ohne den Anschluss zu verlieren? Wie sich begrenzen, ohne politisch und ökonomisch selbst ausgesegnet zu werden?

Neu sind diese Fragen nicht. Auch in der Vergangenheit entzündeten sie sich an Volksabstimmungen zu Migrationsthemen. Linke und liberale Parteien sowie Gewerkschaften und Wirtschaftsverbände – mehrfach mobilisierten sie in breiter Allianz gegen Begrenzungsvorlagen. Und wurden immer wieder von der Stärke der gegnerischen Seite überrascht.

Beim letzten Mal geschah dies bei der Masseneinwanderungsinitiative (MEI). Die Vorlage schaffte es 2014, das eherne Gesetz des Schweizer Politbetriebs zu durchbrechen, gemäß dem eine Initiative während der Kampagne laufend an Zustimmung verliert. «Ein Sieg ist nun unrealistisch», titelte der «Tages-Anzeiger» fünf Wochen vor der Abstimmung. «Die Überraschung ist perfekt» schrieb nach dem Urnengang die NZZ. Umgesetzt wurde die MEI indes nie wirklich.

Die MEI wollte die Zuwanderung kontingentieren. Wesentlich radikaler war 1970 die Volksinitiative «gegen Überfremdung», die James Schwarzenbach quasi im Alleingang lancierte. Die Vorlage hätte einen maximalen Ausländeranteil von 10 Prozent pro Kanton vorgesehen, ein Wert, der vielerorts bereits überschritten war. Bei einer Annahme hätten Hunderttausende Migranten das Land verlassen müssen. Die Initiative scheiterte zwar; mit 46 Prozent Ja-Stimmen war der Ausgang aber knapper als erwartet. Schwarzenbach spielte die nationale Souveränität gegen die freie Wirt-

schaft aus: Als Gegner machte er neben «Kommunisten» auch «Internationalisten» und «Kapitalisten» aus, die «verblendet vom Materialismus» den Profit über das Landesinteresse stellten.

## Zuversicht auf beiden Seiten

Die SVP-Initiative wird in der am Montag beginnenden Herbstsession vom Nationalrat behandelt. Scheitern dürfte dabei die von Gerhard Pfister (Mitte) eingebrachte Idee, das Begehrten mit einem weniger radikalen Gegenvorschlag zu kontern. Die zuständige Kommission hat dies abgelehnt.

Optimistisch, dass sich die Nein-Kampagne auch ohne Gegenvorschlag gewinnen lässt, zeigt sich der FDP-Nationalrat Simon Michel: «Die Wirtschaft steht geschlossen hinter den Bilateralen.» Zudem werde die Gesellschaft älter. «Ohne Migration würden die Spitäler, Restaurants und Baustellen leer bleiben.» Dass die Bevölkerung echten Dichtestress erlebe, bestreitet der Unternehmer nicht. Dank der Schutzklausel in den neuen EU-Verträgen werde die Schweiz aber ein Vehikel erhalten, um die Zuwanderung in kritischen Situationen wieder selbst zu steuern, findet Michel.

«Wir erleben eine riesengrosse Zustimmung zur Initiative», sagt dagegen SVP-Präsident Marcel Dettling. Ob es sich um Pendler handle, die im Stau stecken, Städter, die zu hohe Mieten zahlen, oder Eltern, deren Schulkinder in stark durchmischte Klassen gehen: «Mit der Initiative holen wir auch Menschen ab, die nicht SVP wählen würden.» Ein Ja würde nicht direkt zur Kündigung der Personenfreiheit führen. Vielmehr werde der Bundesrat ab 9,5 Millionen Einwohnern aufgefordert, neue Massnahmen, etwa im Asylbereich, zu treffen. Zudem müsste er «bevölkerungstreibende» Verträge neu aushandeln und Schutz- und Ausnahmeklauseln vereinbaren.

Das Rennen ist eröffnet.

## 4 Le retour du nucléaire

# Volte-face nucléaire au Conseil fédéral

**POLITIQUE** Dans les années 2010, la centriste Doris Leuthard incarnait la volonté du pays de tourner le dos à l'atome. Aujourd'hui, sous l'impulsion d'Albert Rösti, le gouvernement souhaite lever l'interdiction de nouvelles centrales. Pourquoi?

YAN PAUCHARD, BERNE

Rarement une décision aussi importante n'aura été annoncée que par un simple communiqué de presse. Dans l'après-midi du mercredi 13 août dernier, le Conseil fédéral confirme sa volonté de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse, au travers d'un contre-projet indirect à l'initiative «Stop au black-out».

Les réactions ne se font pas attendre. C'est en effet un tournant majeur de la stratégie énergétique du pays. Le 21 mai 2017, les Suisses acceptaient à 58% de tourner le dos à l'atome. Par ce revirement, le ministre de l'Energie UDC Albert Rösti se pose comme le contre-modèle à sa prédécesseure Doris Leuthard qui reste l'incarnation de cette volonté de sortir du nucléaire.

### Une période d'euphorie

Comment en est-on arrivé à un tel changement de cap au niveau des plus hautes autorités du pays? Pour le comprendre, il faut d'abord remonter au 11 mars 2011. Un tsunami frappe alors la centrale japonaise de Fukushima, entraînant la fusion du cœur de plusieurs réacteurs. La catastrophe secoue la planète et trouve un écho particulier en Suisse, alors en pleine réflexion sur son avenir nucléaire. Le parc helvétique (cinq centrales alors, contre quatre aujourd'hui à la suite de l'arrêt de la centrale Mühleberg en 2019) est vieillissant; Beznau demeure la plus vieille centrale atomique en activité dans le monde.

Rapidement après l'accident au Japon, les procédures en cours concernant des autorisations pour la construction de trois nouvelles centrales sont suspendues. Le 25 mai 2011, Doris Leuthard crée la sensation en annonçant la sortie progressive du nucléaire. La stratégie se base sur les économies d'énergie (efficacité), le développement de l'hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables, ainsi que sur le maintien des importations d'électricité. La Suisse n'est pas seule. Quasi simultanément, le 30 mai 2011, c'est la chancelière allemande Angela Merkel qui

décide aussi de tirer la prise des centrales. La volonté du Conseil fédéral sera définitivement scellée en 2017 dans les urnes.

Le centriste Dominique de Buman devient président du Conseil national justement en cette année 2017. Au cœur de la machinerie bernoise, membre du même parti que Doris Leuthard, l'homme se souvient bien de cette période. «Il y a bien sûr le choc de Fukushima – il a été déterminant – mais aussi une certaine euphorie autour des énergies renouvelables», raconte le Fribourgeois. S'il demeure antinucléaire, il estime que, sur le moment, «on n'avait pas conscience des difficultés qu'allait rencontrer les énergies renouvelables, en premier lieu l'éolien, tout comme on n'appréhendait pas la hausse continue de la demande». Il évoque l'électrification de la mobilité ou le développement de l'intelligence artificielle. «L'énergie doit satisfaire tous les caprices de la société», conclut Dominique de Buman, un brin philosophe.

### «On n'avait pas conscience des difficultés qu'allait rencontrer les énergies renouvelables»

DOMINIQUE DE BUMAN, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Pour un autre Fribourgeois, l'UDC Nicolas Kolly, membre de la Commission de l'énergie du Conseil national, s'éloigner du nucléaire représente «une grave erreur», alors même que la technologie devient toujours plus sûre et performante. L'élu estime que l'opinion publique pourrait cette fois suivre son parti, le plus ardent défenseur de l'atome. Il pointe deux éléments: «des faits nouveaux et des promesses pas réalisées».

A ses yeux, le monde actuel n'a plus rien à voir avec celui de 2017. Plusieurs crises, telles la pandémie de Covid-19 ou la guerre en Ukraine, ont rappelé l'importance d'une autonomie énergétique. Quant aux renouvelables, «nous avons avancé certes, mais nous n'avons toujours pas résolu le problème de la consommation hivernale, sans oublier le risque de pénurie». Nicolas Kolly se montre particulièrement critique à l'encontre des mouvements écologistes, jugés «incohérents». «Ils prônent le développement des énergies renouvelables, tout en multipliant les recours contre des parcs éoliens ou des projets de rehaussement de barrages», tranche-t-il.

### Une centrale pas avant 2050

Tous ces arguments sont balayés à gauche. «Les renouvelables ne cessent de progresser, elles coûtent de moins en moins chères», insiste l'ancien conseiller national socialiste Roger Nordmann, auteur de plusieurs ouvrages sur l'énergie. Pour le Vaudois, l'élément déclencheur du retour en arrière du Conseil fédéral est avant tout à chercher dans l'arrivée d'un UDC à la tête du Département de l'énergie (DETEC). Il peine à comprendre les arguments des pro-nucléaires. «La production d'électricité est un enjeu d'aujourd'hui, alors que le projet d'une nouvelle centrale prendra plusieurs décennies, poursuit Roger Nordmann. C'est une procédure qui comporte, en outre, de nombreuses incertitudes, avec une votation populaire à la fin qui pourrait tout remettre en cause.» Il s'appuie sur un récent rapport de l'Académie suisse des sciences qui établit que, même en cas de levée de l'interdiction, «la mise en service d'une nouvelle centrale avant 2050 est improbable».

Reste que le processus est aujourd'hui lancé. Prochaine étape, le traitement du contre-projet du Conseil fédéral par la Commission de l'énergie du Conseil des Etats, probablement en octobre ou novembre. Le débat promet d'être aussi long qu'explosif. ■



Le bassin de désactivation de la centrale. Il s'agit d'une piscine remplie d'eau où sont entreposés des combustibles usés et radioactifs.

## «Ce qui me dérange, c'est que cela sent la

**DÉBAT** Premier écologiste suisse à siéger au Conseil des Etats, Robert Cramer a accompagné le mouvement antinucléaire depuis ses débuts. Il dénonce les freins au développement des énergies renouvelables



ROBERT CRAMER  
AVOCAT, ANCIEN CONSEILLER AUX ETATS

Premier vert en Suisse à siéger au Conseil des Etats à Berne, l'avocat et ancien conseiller d'Etat genevois Robert Cramer est un antinucléaire de la première heure. En 1972, à 18 ans, il faisait signer des pétitions contre le projet de centrale dans son canton, à Verbois, le long du Rhône.

Retraité de la politique, il demeure un observateur privilégié de la politique énergétique.

**Vous avez siégé à Berne de 2007 à 2019, les années charnières de la décision de sortir du nucléaire. Quelles en avaient été les facteurs?**

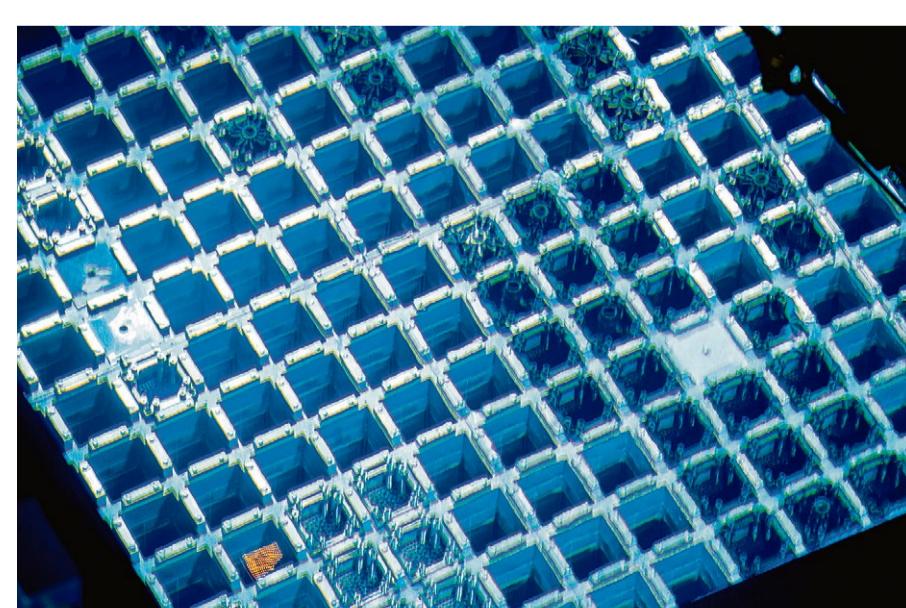
Doris Leuthard. **L'ancienne conseillère fédérale a-t-elle joué un si grand rôle?** En fait, il y avait trois raisons. La première, c'est la pression exercée par l'initiative des Verts «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire», qui a permis d'entamer la réflexion sur l'avenir de notre politique énergétique. Ensuite, il y a la décision de Doris Leuthard de lui donner partiellement suite, les lois sur le tournant énergétique représentant un contre-projet indirect à l'initia-

### INTERVIEW

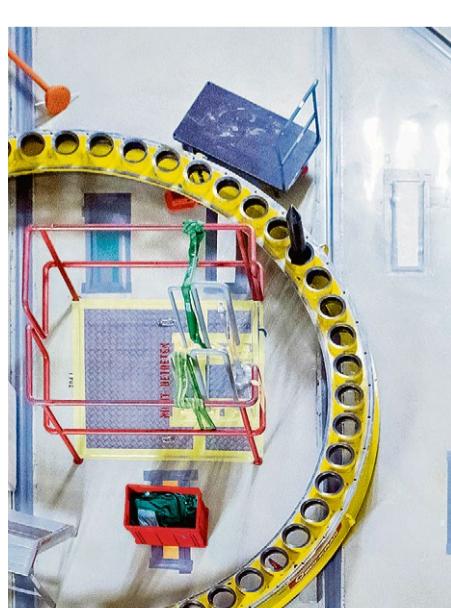
En démocratie, n'est-il pas normal que certains dossiers reviennent? Evidemment, en politique, il faut accepter que des gens pensent différemment. Le problème ici, c'est qu'au moment où certains préfèrent tabler sur une hypothétique nouvelle centrale

d'ici à trente ou quarante ans, avec un subventionnement massif, on rend moins attractives les énergies renouvelables. C'est en cela que consiste le contournement de la volonté populaire. Les subventions pour l'isolation des bâtiments sont démantelées et les règles du jeu pour les rémunérations pour le photovoltaïque sont changées. Il faudrait foncer et non pas freiner. Nous devons assurer notre approvisionnement aujourd'hui, pas dans plusieurs dizaines d'années. L'eau, l'air et le soleil nous permettent cette indépendance énergétique, contrairement au nucléaire, où nous dépendons pour l'uranium à 100% de l'étranger, entre autres, de la Russie.

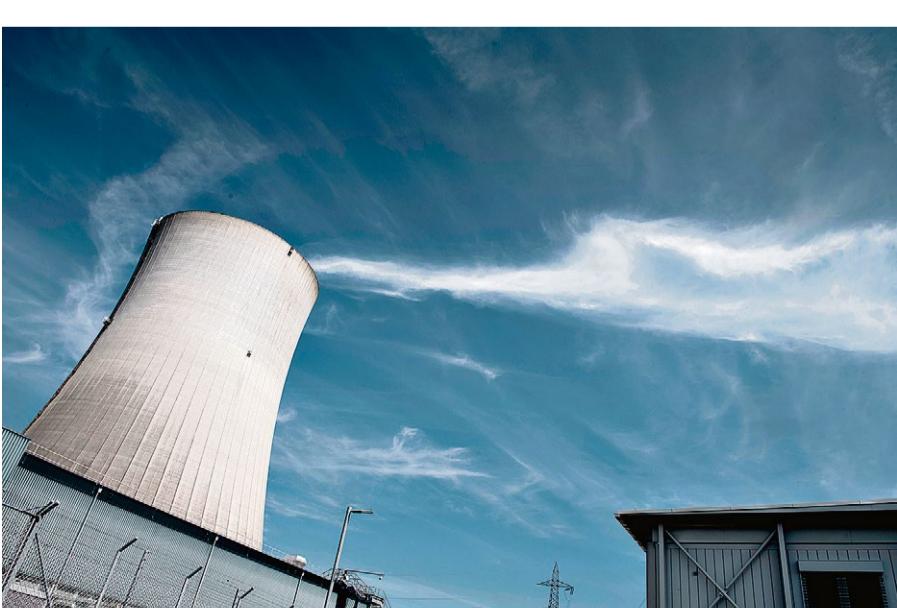
**En s'opposant à des projets d'éoliennes ou de surélévation de barrages, Les Verts ne sont-ils pas aussi responsables des lenteurs?** Beaucoup de Verts ne sont pas favorables à ces oppositions. Les motivations de ceux qui les font ne sont pas d'ordre énergétique, mais reposent sur le souci de protéger le paysage. Sur ces questions, il n'y a pas que des écologistes. A l'époque déjà, dans le comité opposé au projet de centrale nucléaire à Verbois, on retrouvait côté à côté des jeunes activistes et des notables des communes environnantes. La protection du paysage doit faire partie de la pesée des intérêts, pour une éolienne, comme pour



Des combustibles usés dans le bassin de désactivation. (GÖSGEN, 26 AOÛT 2025/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)



Ces cercles permettent d'ouvrir le couvercle du réacteur.



La tour de refroidissement du réacteur. (GÖSGEN, 26 AOÛT 2025/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)



(GÖSGEN, 26 AOÛT 2025/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)

## SUR LE WEB

Retrouvez davantage de graphiques en scannant le code QR ci-dessous.



# Après dix ans de doute, voici comment l'atome se repositionne

**DONNÉES** Alors que le Conseil fédéral propose de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales, le débat sur l'atome est relancé bien au-delà des frontières helvétiques. Poussé par l'impératif climatique et la quête de souveraineté, le nucléaire connaît un regain d'intérêt sur la scène internationale

DUC-QUANG NGUYEN

L'industrie nucléaire a traversé une période difficile ces dernières années. La catastrophe de Fukushima en 2011 a provoqué une onde de choc, entraînant l'arrêt de parcs entiers, comme en Allemagne, et un gel des nouveaux investissements en Occident. La part de l'atome dans le bouquet électrique mondial a ainsi chuté sous le seuil des 10%. Ce recul a coïncidé avec l'essor de l'éolien et du solaire. Ces deux derniers représentent 15% de la production mondiale en 2024 et devraient, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dépasser individuellement le nucléaire d'ici à 2026.

### Les facteurs d'une réévaluation mondiale

Plusieurs signaux témoignent aujourd'hui d'une inflexion. L'AIE prévoit que la production nucléaire mondiale pourrait atteindre un niveau record dès 2025, marquant une rupture

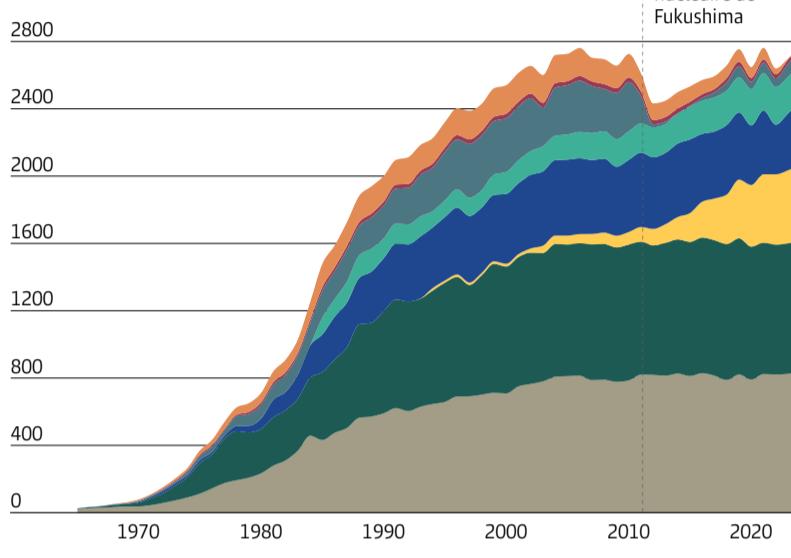
### DU COURANT PAR L'ATOME

Production annuelle mondiale d'électricité par le nucléaire, en térawattheure (TWh)

Allemagne Suisse Japon Russie France Chine Etats-Unis

Reste du monde

Catastrophe nucléaire de Fukushima



Graphique: @duc\_qn | Ember Energy & Our World in Data

avec les vingt dernières années. Ce mouvement est porté par des considérations énergétiques et géopolitiques: face à l'intermittence des renouvelables, l'atome est présenté par ses partisans

comme une source de production bas carbone, pilotable et dense, capable de garantir la stabilité des réseaux.

Cette tendance prend plusieurs formes. D'un côté, la prolongation de

la durée de vie des réacteurs existants, stratégie adoptée notamment par les Etats-Unis et la France. De l'autre, la multiplication de nouveaux projets, malgré des coûts et des délais souvent massifs. La Chine mène une expansion rapide avec une trentaine de réacteurs en construction, tandis que le Japon relance progressivement plusieurs de ses centrales.

### La Suisse à la croisée des chemins énergétiques

Malgré cette dynamique mondiale, le débat demeure vif. En Suisse, la proposition du Conseil fédéral divise la classe politique. La consultation menée montre que seule la droite, avec le PLR et l'UDC, soutient le texte tandis qu'il fait face à un refus allant du Centre aux Vert-e-s, en passant par le PS et les Vert-libéraux.

Cette tension se reflète dans les analyses d'experts. Si l'AIE juge l'atome quasi indispensable à l'échelle globale pour atteindre la neutralité carbone, ses recommandations spécifiques pour la Suisse insistent sur la nécessité de combler son retard dans l'éolien. Des think tanks comme Ember abondent dans ce sens, estimant que les renouvelables restent le levier le plus rapide et le plus économique de la transition, et positionnent le nucléaire comme un complément plutôt qu'un moteur. ■

## combine»

les lignes à haute tension nécessaires pour transporter le courant des centrales.

**Comment expliquer qu'en Suisse, le débat sur l'atome soit toujours aussi clivant et émotionnel?** Ce n'est pas propre à la Suisse. Dans les années 1970, c'est un thème important dans toute l'Europe. De grandes manifestations ont été organisées par le mouvement anti-nucléaire. En France, l'Etat a imposé les centrales en usant d'une répression sévère. Un militant écologiste a ainsi été tué par l'explosion d'une grenade à Crey-Malville. Mais il faut aussi comprendre que la majorité des pays européens ne produisent pas d'énergie nucléaire: l'Autriche, l'Italie ou l'Irlande... De même, l'Espagne et l'Allemagne vont en sortir. Pourquoi donc nous entêter? Pour moi, le débat sur le nucléaire est philosophique.

**C'est-à-dire?** Fondamentalement, les partisans de l'atome croient en un système simple, avec une grosse machine qui envoie du courant aux consommateurs via un fil électrique. Ils sont sceptiques quant à l'efficacité d'un système foisonnant et décentralisé, avec une myriade de petits producteurs reliés entre eux. Ce qui est au fondement des énergies renouvelables. Alors même qu'un réseau comme internet ne fonctionne que comme ça. C'est un peu le combat entre la volonté de maîtrise et le lâcher-prise. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR Y. P.

## Des petits réacteurs, de grandes promesses, mais peu d'élus

**AVENIR** Exit le gigantisme, le nucléaire se réinvente. Des dizaines de start-up imaginent des petits réacteurs, baptisés «SMR», produisant de l'électricité, mais aussi de la chaleur pour l'industrie ou le chauffage urbain. Certaines filières pourraient, au passage, brûler des déchets nucléaires accumulés depuis les années 1950 et nous en débarrasser

DENIS DELBECQ

Des décennies de course au gigantisme. Depuis la création des premières piles nucléaires, la puissance s'est envolée. Ainsi, en Suisse, le premier réacteur mis en service en 1969 à Beznau affichait 365 mégawatts électriques (MWe), contre 1010 MWe à Gösgen (1979) puis 1233 MWe à Leibstadt (1984). En France, le réacteur le plus récent, l'EPR, mis en service à Flamanville (Manche) en décembre 2024, affiche une puissance de 1650 MWe.

A force de gigantisme – et à cause du renforcement des normes de sûreté pour tirer les leçons des accidents de Three Mile Island (1979), Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011) –, les réacteurs nucléaires sont devenus de plus en plus complexes et chers, des objets uniques. Ainsi l'EPR de Flamanville devait-il être construit en cinq ans, il en aura fallu dix-sept. Son coût s'est envolé: évalué à 23,7 milliards d'euros par la Cour des comptes française, pour un budget initial estimé à 3,3 milliards...

D'où l'idée de revenir à des réacteurs raisonnables, fabriqués cette fois en grande série pour réduire drastiquement leur coût et le délai de construction, tout en améliorant la sûreté. On les appelle «petits réacteurs modulaires» ou SMR (pour *small modular reactors*). Modulaires parce qu'il suffit de les multiplier sur un site pour s'adapter aux besoins du client. Une démarche qui vise, par exemple, les data centers, à l'image de Deep Atomic.

### Décarboner le cloud

Cette start-up zurichoise conçoit le MK60, un réacteur classique à eau pressurisée brûlant de l'uranium enrichi à environ 5% – un taux classique – pour délivrer 60 mégawatts d'électricité et 60 autres sous forme de froid pour la climatisation.

Exemple de l'intérêt des géants du cloud pour les SMR, Amazon finance

sans compter l'américain X-Energy pour son futur réacteur de 80 MWe, qui sera fabriqué en usine puis transporté en camion chez ses clients. Il est conçu pour fonctionner pendant soixante ans avec un taux de disponibilité de 95%, le combustible étant rechargeé en continu.

Dans son 3e Panorama mondial des SMR, paru en juillet, l'Agence de l'énergie nucléaire (NEA) de l'OCDE a recensé 127 projets, dont au moins 74 sont très actifs. La grande majorité d'entre eux visent à la production d'électricité, parfois assortie d'une fourniture de chaleur. C'est le cas du réacteur de X-energy, dont la tête de série doit être installée dans une usine texane de Dow Chemical. Elle fournira électricité et chaleur – à 565 °C. Un niveau de température rendu possible par l'utilisation d'un gaz, l'hélium, pour extraire la chaleur, en remplacement de l'eau.

### L'utilisation du sodium a largement été explorée, en particulier en France avec le réacteur Phénix

Plus rares, certains projets se destinent exclusivement à la fourniture thermique pour décarboner des procédés industriels (chimie, acier, agroalimentaire, etc.) ou alimenter des réseaux de chaleur urbaine. Ainsi, la française Jimmy Energy s'est rapprochée du suédois Cristal Union pour installer une chaufferie nucléaire de 20 MW (à 450 °C) dans l'une de ses usines.

D'autres, tous européens, visent les réseaux de chauffage, comme le français Calogena, le finlandais Steady Energy et le tchèque Teplator. Il s'agit de fournir de l'eau à environ 100 °C pour remplacer des chaudières à gaz, au fioul ou au charbon.

Calogena s'est rapprochée du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) pour construire une tête de série de 30 MW thermiques pour le réseau de

chaleur de son site de Cadarache (Bouches-du-Rhône, France).

### Les prévisions des petites unités

L'engouement des clients potentiels est réel. «Nous avons recensé 84 sites dont les propriétaires sont en discussion avec un acteur du nucléaire», confirme Lucas Mir, responsable du Panorama SMR de la NEA. Nous estimons à environ 15 milliards de dollars les investissements déjà consacrés au développement des SMR dans le monde, dont près des deux tiers proviennent d'acteurs publics. Bien que plus modestes, les investissements privés connaissent une dynamique réelle ces dernières années.»

Une autre promesse des SMR est la recherche d'un meilleur rendement, gage d'une électricité moins chère. Dans une centrale nucléaire classique, dont l'eau est chauffée à environ 330 °C, seulement 35% de l'énergie libérée dans le réacteur se retrouve sous forme d'électricité. Le reste est rejeté dans la nature. Pour améliorer le rendement, le réacteur doit fonctionner à haute température, ce qui empêche d'utiliser de l'eau pour en extraire la chaleur. De nombreuses filières sont explorées dans cette voie, avec du gaz (hélium), du sodium liquide, du plomb, voire du combustible liquide. «La plupart ont été expérimentées dans les années 1950 et 1960, mais elles n'ont pas toutes le même niveau de maturité.»

L'utilisation du sodium a largement été explorée, en particulier en France avec le réacteur Phénix, la centrale Superphénix – qui a fonctionné de 1986 à 1996 –, puis le projet de réacteur Astrid du CEA – abandonné en 2019. Plusieurs start-up françaises se sont lancées dans cette voie. C'est aussi le cas de Terra Power, fondé et dirigé par Bill Gates, dont le réacteur de 345 MWe sera refroidi au sodium, couplé avec un stockage de chaleur pour adapter la fourniture d'électricité sur le réseau à l'interruption des énergies solaire et éolienne.

Une autre filière, moins mature celle-là, est aussi au menu du nucléaire futuriste. Il s'agit du refroidissement au plomb, qui autorise une température et un rendement élevés. Les Soviétiques l'ont utilisé dans des sous-marins à propulsion nucléaire. En cas d'accident, le matériau résiste à 700 °C pendant plusieurs jours, tandis que les réactions

nucléaires s'éteignent d'elles-mêmes. «Les Russes ont entamé la construction d'un réacteur au plomb, le Brest-OD-300 [300 MWe, ndlr]», rappelle Lucas Mir. En France, c'est le choix fait par la start-up Newcleo, fondée par Stefano Buono, un ancien du CERN. Son réacteur utilisera du MOX – un mélange d'uranium appauvri et de plutonium –, que l'industriel entend produire lui-même.

### Produire de l'énergie nucléaire en détruisant ses déchets

Si la filière au plomb est l'une des moins matures, elle porte – comme certains projets au sodium – une autre promesse, à laquelle les Européens, surtout les Français, sont les plus sensibles: refermer le cycle du nucléaire en réduisant considérablement les déchets accumulés, tout en dopant la production d'énergie. Dans une centrale nucléaire classique, 1% de l'énergie contenue dans le combustible a été utilisé quand on décharge ce dernier. Recycler, presque à l'infini, le plutonium et d'autres substances radioactives dangereuses à long terme – les actinides mineurs – issus du combustible usé permettrait de se débarrasser de l'uranium appauvri. La France en a ainsi accumulé 330 000 tonnes, dont l'utilisation sous forme de MOX offrirait au pays des milliers d'années de production électrique à son niveau actuel, sans donner le moindre coup de pioche! En Suisse, la start-up Transmutex travaille dans une direction voisine, avec un réacteur capable lui aussi de brûler des déchets nucléaires, basé sur un concept imaginé par le physicien Carlo Rubbia du CERN, Prix Nobel de physique en 1984.

Nous n'en sommes pas encore là. Car si l'argent semble couler à flots, les innovateurs devront passer sous les fourches caudines des autorités de régulation du nucléaire et démontrer la sûreté à long terme de leurs réacteurs. Tout comme ils devront tenir les promesses économiques faites aux investisseurs. «Il y a une vraie vague d'innovation et une convergence de facteurs favorables qui font penser qu'il y aura peut-être des filières gagnantes, souligne Lucas Mir. Mais il faut garder en tête qu'il n'y aura sans doute pas de place pour tout le monde.» Rendez-vous dans la prochaine décennie. ■



(GÖSGEN, 26 AOÛT 2025/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)

# Initiative des 10 millions: le vote pourrait être très serré selon un sondage

 lematin.ch/story/votations-initiative-des-10-millions-le-scrutin-risque-d-etre-tres-serre-103410961

September 7, 2025



Michael Hermann, géographe et politologue.

Foto: Christian Pfander

L'«initiative pour la durabilité» de l'UDC, visant à limiter la croissance démographique à 10 millions d'habitants d'ici 2050 devrait être soumise au vote en 2026. Un sondage réalisé pour le compte de l'Union syndicale suisse (USS) par l'Institut Sotomo montre que 48% des participants sont favorables ou plutôt favorables à une telle limitation, 45% y répondent Non ou plutôt Non et 7% se disent indécises, révèle dimanche la «NZZ am Sonntag».

C'est un niveau de soutien inhabituel, note le géographe et politologue Michael Hermann, auteur du sondage: «Une proposition de gauche obtenant un tel résultat à un stade aussi précoce devrait être considérée comme n'ayant aucune chance». Car en général les résultats des sondages sur les initiatives lors des campagnes référendaires ne connaissent que la baisse: les électeurs, d'abord favorables à de nombreuses causes, les rejettent après examen détaillé. Ce n'est pas forcément le cas pour cette initiative, selon lui: il faut «prendre très au sérieux» les quelque 50% de partisans, car, l'immigration reste un sujet sur lequel les électeurs ont des positions déjà arrêtées. Environ 60% des sondés sont ainsi favorable à la limitation de la population, même si

beaucoup d'entre eux voteraient Non à l'initiative UDC, jugée «trop extrême» et dangereuse pour les relations avec l'Europe. Selon le spécialiste, qui ne veut pas faire de pronostic sur l'issue du scrutin, les chances sont de 50/50.

De nombreux électeurs se trouvent donc face à un dilemme: 58% des sondés souhaitent approuver les nouveaux accords avec l'Union européenne (UE). Et une majorité juge l'immigration bonne pour l'économie. Il en va autrement de l'influence de la migration sur les infrastructures, les loyers, la sécurité ou les écoles, où les conséquences négatives l'emportent pour la plupart des sondés.

L'enjeu du futur scrutin est considérable pour le Conseil fédéral: un «oui» l'obligerait à dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE) si le seuil de 10 millions était franchi avant 2050. Or, selon le scénario de référence de Berne, ce cap pourrait être atteint dès 2040 déjà.

(Ellen Weigand)

# Sur la gratuité des transports publics, des psychodrames politiques à répétition

**GENÈVE** La mesure est un succès populaire, mais elle nécessite un crédit complémentaire, qui a été refusé en commission. Un vote finalement sans conséquences pour les usagers

THÉO ALLEGREZZA

Dans la vraie vie, la prise en charge par l'Etat de Genève de l'abonnement de transport Unireso pour les jeunes de moins de 25 ans (ainsi qu'à 50% pour les retraités et les bénéficiaires de prestations AI) est un succès. Environ 94 000 personnes ont déjà profité de cette nouvelle mesure visant à «soulager le budget des ménages» depuis son entrée en vigueur, le 1er janvier dernier. Mais dans la vie politique, c'est une autre histoire.

Cet afflux de nouveaux usagers a conduit le Conseil d'Etat à déposer cette semaine une demande de crédit complémentaire de 26 millions de francs. Cette rallonge s'ajoute à l'enveloppe initiale de 31 millions de francs qui avait été débloquée – non sans peine – par le parlement à la fin de l'année dernière. Elle a été soumise au bon vouloir de la Commission des finances du Grand Conseil. A la surprise générale, aucune majorité n'a pu être trouvée (sept voix pour, sept contre), aboutissant au rejet du crédit.

## Hausse «modeste» de la fréquentation

Si l'opposition du PLR et de l'UDC était prévisible, celle du MCG s'avère plutôt inattendue. Et sa raison principale encore plus. Depuis un an, le parti n'est

plus représenté au sein du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG), sa représentante ayant rejoint Le Centre après sa nomination. Depuis, elle refuse de démissionner. Le parti a exprimé son indignation auprès du Conseil d'Etat, sans l'émouvoir plus que cela.

Un motif suffisant, aux yeux du président du MCG François Baertschi, pour boycotter dorénavant tout ce qui a trait aux TPG. «Nous n'avons plus de contact et aucune visibilité sur ce qui s'y passe», se justifie le député. Comme les deux autres formations de droite, le MCG émet des doutes sur les chiffres avancés par le Département de la santé et des mobilités.

Les services de Pierre Maudet évoquent une augmentation des déplacements de 3,1% en moyenne les jours de semaine et

de 3,4% le week-end. «Ces hausses modestes laissent à penser que la plupart des nouveaux usagers n'utilisent pas leur abonnement. Pourquoi le contribuable devrait-il payer pour cette mesure arrosoir?» interroge le président du PLR Pierre Nicollier. L'an dernier, deux députés du parti avaient saisi la justice – en vain – afin de faire annuler la mesure, suscitant la colère du gouvernement.

## Coût de l'effet d'aubaine

Porte-parole du département, Marc-André Siegrist indique que le premier crédit était basé sur le subventionnement des usagers disposant déjà d'un abonnement, tandis que le second crédit devait prendre en charge les nouveaux arrivés. «Il a toujours été prévu de procéder en deux étapes», dit-il.

Or, lors du dépôt du projet de loi, les services de Pierre Maudet assuraient qu'«aucun coût net supplémentaire ne devrait être supporté par l'Etat» en cas d'effet d'aubaine. «La compensation à verser aux opérateurs augmenterait, mais, en parallèle, les subventions versées aux opérateurs diminueraient du même montant afin de maintenir un plan financier à l'équilibre», motivaient-ils. Aujourd'hui, ils évoquent «un impact net» de 14 millions de francs.

Quo qu'il advienne, ce psychodrame politique ne devrait pas changer grand-chose pour les usagers. En dépit du refus en Commission des finances, l'Etat est tenu d'assurer le financement de la mesure car la loi est en vigueur. Il pourrait toutefois en être question du prochain processus budgétaire. ■

Coorganisatrice du huitième Congrès sur la formation professionnelle qui s'est tenu à Lausanne, la sociologue Nadia Lamamra pointe la souffrance subie par certain·es apprenti·es

# Des apprenti·es sous pression

PROPOS RECUEILLIS PAR  
GUY ZURKINDEN

**Travail** ► Deux cents chercheur·ses, venu·es du monde entier, avaient fait le déplacement à Lausanne pour participer au huitième Congrès sur la formation professionnelle, du 3 au 5 septembre. Organisé par la Haute Ecole fédérale en formation professionnelle (HEFP), en collaboration avec l'université de Lausanne et la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud, l'événement s'est notamment penché, sans complaisance, sur le modèle suisse d'apprentissage. Présenté souvent comme une *success story*, suscitant un intérêt croissant à l'étranger (lire ci-dessous), le système dual, combinant pratique en entreprise et école, n'est en effet pas exempt de contradictions. Dans certains métiers, la pression à la productivité peut avoir des conséquences délétères sur les jeunes salariés, ce qui explique en partie le taux élevé de rupture de contrats. Autrice de plusieurs ouvrages<sup>1</sup> sur la question, la sociologue Nadia Lamamra, professeure à la HEFP, plaide pour une amélioration des conditions de travail et de formation ainsi que pour le droit de choisir sa voie. Elle a répondu aux questions du *Courrier*.

**On entend régulièrement des discours évoquant le «recul» de la formation professionnelle. Qu'en est-il?**

**Nadia Lamamra:** Contrairement à ce que véhiculent certaines thèses dénonçant une prétendue académisation de la société suisse, la situation est plutôt stable. En moyenne, près de deux tiers des jeunes choisissent la voie de l'apprentissage après l'école obligatoire. Avec de fortes disparités régionales. En Suisse romande et au Tessin, les jeunes empruntent plus souvent la voie du gymnase et des écoles à plein temps. Tandis qu'en Suisse allemande, la formation dual l'emporte largement. Ce n'est pas toujours le reflet d'un choix: certains cantons alémaniques appliquent une forme de numerus clausus limitant l'accès au gymnase.

**Un nombre élevé de jeunes interrompent leur apprentissage. Pourquoi?**

En moyenne, entre 20% et 24% des apprenti·es résilient leur contrat d'apprentissage. Ce phénomène est en partie la conséquence d'un système qui impose le choix d'un métier de matière précoce, vers 14-15 ans déjà. Pour une proportion significative des jeunes, l'interruption de la formation est aussi révélatrice d'une souffrance vécue sur le lieu travail. Tous les arrêts ne sont pas des ruptures: certains permettent d'affiner le choix, d'autres de changer d'entreprise en restant dans le même métier.

**Quelles en sont les raisons?**

La transition de l'école au monde du travail peut être très dure. Elle se traduit notamment par une chute de la durée



Plusieurs métiers féminisés, comme coiffeuse, combinent des facteurs de pénibilité tant physiques que psychiques. KEYSTONE

des vacances, des horaires plus astreignants et une réduction du temps passé sur le lieu de formation. Des jeunes nous ont ainsi indiqué qu'ils avaient dû arrêter le sport en raison de leur nouvel emploi. Une relation difficile avec le collectif de travail ou le maître d'apprentissage ainsi que le décalage entre les attentes et la réalité du métier «choisi» sont d'autres motifs récurrents. Parfois, les valeurs éthiques du/de la jeune et celles de l'entreprise peuvent être en tension.

#### Qu'en est-il des conditions de travail?

Le stress et la pression à la productivité sont les premiers élé-

ments mentionnés par les jeunes lorsqu'on parle de leur santé, et notamment lorsqu'elles ou ils résilient leur contrat. Les interruptions sont d'ailleurs plus fréquentes dans les secteurs marqués par une forte pénibilité physique et/ou stress: métiers du bâtiment ou de l'automobile, nettoyage, hôtellerie-restauration, esthétique.

Nous avons été frappé·es par la banalisation des atteintes à la santé des jeunes travailleur·ses dans leur entourage professionnel.

#### Certains secteurs sont-ils particulièrement à risque?

Les apprenti·es et les jeunes travailleur·euses sont surex-

posé·es au risque d'accident sur le lieu de travail. Leur santé est particulièrement mise à l'épreuve dans les secteurs combinant des facteurs de pénibilité physiques et psychiques. C'est le cas de plusieurs métiers féminisés. Les assistant·s en soins et en santé communautaires, par exemple, doivent déplacer des patient·es tout en faisant preuve de grandes compétences socio-relationnelles. Les coiffeuses restent toute la journée debout les bras levés, et sont exposées à des produits chimiques. En parallèle, elles doivent gérer une charge émotionnelle intense lorsque des client·es leur font des confidences intimes.

**En 2019, une enquête du syndicat Unia indiquait que 33% des apprenti·es interrogé·es avaient été victimes de harcèlement sexuel au travail.**

Dans certains métiers féminisés, le phénomène a une régularité effrayante. Des apprenties travaillant dans les soins à domicile nous ont expliqué qu'elles étaient confrontées à un nombre si élevé de situations de harcèlement, souvent de la part de patient·es, qu'elles avaient fait une liste séparant les comportements «acceptables» de ceux qui ne l'étaient pas. Cette problématique est renforcée par le jeune âge des personnes en formation. Elle doit être prise très au sérieux.

**Vos recherches soulèvent aussi le problème de l'encadrement.**

Septante-six pour cent des maîtres·ses d'apprentissage interrogé·es dans une étude précédente ne disposaient d'aucun temps libéré pour la formation. C'est un paradoxe: la Suisse se dit fière de son système dual, mais ses acteur·ices clés n'ont pas les conditions cadres nécessaires pour bien remplir leur tâche! Depuis peu, et également à la suite de nos études, des formations destinées aux maîtres·ses d'apprentissage voient le jour.



**«Dans certains métiers, le harcèlement sexuel a une régularité effrayante»**

Nadia Lamamra

**Quelles sont les pistes d'amélioration?**

Il faut garantir de meilleures conditions de travail et de formation. L'Union syndicale suisse demande huit semaines de vacances pour les apprenti·es. La Fédération vaudoise des entrepreneurs a démarré un projet pilote prévoyant dix semaines de vacances la première année, huit la deuxième et six la troisième. Ces initiatives vont dans le bon sens.

La mise sur pied de modèles plus souples, avec une entrée plus progressive sur le marché du travail, pourrait être intéressante. Et les formateur·ices en entreprise doivent bénéficier du temps nécessaire à leur mission.

Le choix précoce d'un métier renforce les mécanismes de sélection sociale: ce sont les jeunes issus des milieux populaires qui choisissent cette filière en priorité. En même temps, la formation professionnelle peut s'avérer bénéfique pour des personnes ayant eu un passé scolaire difficile, qui parviennent, une fois en apprentissage à trouver du sens à ce qu'elles font, y compris à raccrocher au volet scolaire. Il faut prendre en compte ces deux aspects pour penser le futur de ce système. Et reconnaître aux jeunes le droit de choisir leur voie. I

en grande partie des acteurs locaux et du contexte. L'objectif n'est pas d'imposer une vision helvétique qui pourrait être perçue comme néocoloniale», précise Mergim Jahiu.

L'expert souligne aussi l'apport de ces échanges pour la Suisse: «On peut apprendre d'autres pays. Singapour nous a ainsi beaucoup enseigné sur la formation des adultes.» Car le modèle helvétique, souvent présenté comme un succès, recèle aussi des faiblesses: «Le système des passerelles, permettant en théorie de commencer avec un apprentissage et de finir avec un doctorat, a fait des pas en avant. Mais cette belle promesse est loin d'être entièrement acquise.» Mergim Jahiu souligne aussi l'importance des mesures d'accompagnement et de protection destinées aux apprenti·es. «Notre but est de rapprocher le monde de la recherche et celui de la pratique, de manière critique et ouverte. Mais sans idéaliser le modèle helvétique», conclut le président de FOBIZ.

GZN

<sup>1</sup>Nadia Lamamra et Jonas Masdonati, *Arrêter une formation professionnelle*, Editions Antipodes, 2010. Lorenzo Bonoli, Jean-Louis Berger, Nadia Lamamra (dir.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse. Le «modèle» suisse sous la loupe*, Seismo, 2018.

# Pour s'arranger avec Trump, faut-il dégainer l'atout Albert Rösti?

**Droits de douane à 39%** Le voyage de Guy Parmelin à Washington n'a pas débouché sur un deal. À Berne, on appelle le Conseil fédéral à sortir du protocole et à se montrer plus créatif.

**Florent Quiquerez**

Une rencontre «constructive». Rien d'autre. Alors que le voyage surprise de Guy Parmelin à Washington faisait miroiter la possibilité de conclure un deal avec les USA, il s'est soldé par un message du ministre de l'Économie sur le réseau X dans la nuit de vendredi à samedi. Malgré une nouvelle offre suisse, les négociations semblent s'enliser. Et le fait que la présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, soit hors jeu depuis son coup de fil catastrophique à Donald Trump n'arrange rien.

Dans cette situation, où on ne voit guère comment Berne pourrait se sortir des taxes douanières à 39%, certains avancent l'idée de lancer Albert Rösti dans la course.

C'est notamment le cas de Fabien Fivaz (Les Verts/NE). Mais dans l'esprit du sénateur, le ministre de l'Énergie n'est pas tant l'homme providentiel qui peut sauver la Suisse que celui qui devrait régler une situation qu'il a appelée de ses vœux. «Albert Rösti s'était affiché pro-Trump lors de l'élection américaine. Politiquement, il est sur la même ligne que lui sur plusieurs sujets. Et comme il a étudié à Rochester, aux États-Unis, il parle parfaitement l'anglais et connaît le pays de l'intérieur.»

## «Il faudrait oser sortir du cadre institutionnel»

Le Neuchâtelois a tout à fait conscience que sa proposition se heurterait à plusieurs mesures protocolaires – Albert Rösti n'est ni président, ni vice-président, ni même ministre chargé du dossier. Mais il insiste: «Face à quelqu'un d'aussi irrationnel que Trump, il faut oser sortir du cadre institutionnel un peu rigide de la Suisse.» Et de lancer en forme de provocation: «Albert Rösti vient d'un parti qui massacre nos relations avec l'UE et demande de regarder davantage vers les États-Unis. Il est tout désigné pour assumer cette mission.»

Loufoque, cette idée? Interpellée, Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) rappelle elle aussi que plusieurs personnalités UDC ap-



En affichant sa préférence pour Trump durant la campagne présidentielle américaine, Albert Rösti avait suscité la polémique.



Photos: Mark Schiefelbein / AP, Martial Trezzini / Keystone

**«Albert Rösti a plusieurs cordes à son arc pour réussir à créer ce contact privilégié. La Suisse n'a rien à perdre à jouer cette carte.»**

**Nicolas Kolly**  
Conseiller national (UDC/FR)

plaudissaient le retour de Donald Trump. Puis elle commente l'option «Rösti». «Je n'accable pas Karin Keller-Sutter pour son coup de téléphone, où elle aurait donné l'impression de faire la donneuse de leçon. Mais Donald Trump est tellement dans une logique machiste qu'il aurait réagi peut-être différemment face à un homme blanc qui lui aurait dit exactement la même chose.»

Elle précise cependant: «Que ce soit Albert Rösti ou n'importe qui d'autre qui négocie, l'important, c'est ce qu'on va proposer. Et vouloir investir dans le fossile américain ou refuser de taxer les géants de la tech, comme on a pu l'entendre, ce serait inacceptable. Nous ferions mieux de nous rapprocher de l'UE en votant le paquet d'accords plutôt que de nous écraser face aux USA.»

Proposer Albert Rösti pour ré-soudre le bourbier des droits de

douane américains, voilà qui rappelle l'idée revancharde du PLR de proposer Blocher comme secrétaire d'État pour négocier avec Bruxelles après le «oui» à l'initiative «Contre l'immigration de masse» en 2014. Et au sein de ce parti, l'option «Rösti» est perçue comme «intéressante». «Cela échapperait à toute logique protocolaire, mais c'est précisément ce qui en ferait une piste à examiner, glisse une source PLR. Les institutions seront-elles suffisamment flexibles pour lui laisser une place? Et si oui, ses collègues du Conseil fédéral accepteront-ils de la lui donner? C'est peut-être là que se situe le défi.»

Loin des critiques contre son parti, Nicolas Kolly (UDC/FR) saisit la balle au bond pour faire d'Albert Rösti l'un des meilleurs atouts du Conseil fédéral aujourd'hui. «Nous devons nous adapter à notre interlocuteur.

On sait que pour Donald Trump, les relations personnelles sont importantes. Il suffit de penser au premier ministre finlandais. Tous deux se sont liés d'amitié en jouant au golf. Désormais, il est sa référence en Europe. Albert Rösti a plusieurs cordes à son arc pour réussir à créer ce contact privilégié. La Suisse n'a rien à perdre à jouer cette carte.»

Et le Fribourgeois de regretter que le Conseil fédéral soit jusqu'ici resté dans un carcan institutionnel.

## «Il faut s'assurer qu'on parle d'une même voix»

À Berne, toutes les réactions ne sont pas aussi enthousiastes. Pour la conseillère aux États Isabelle Chassot (Le Centre/FR), on peut réfléchir aux atouts que tel ou tel ministre aurait face à Donald Trump, mais ce n'est pas vraiment là l'urgence de la situa-

tion. «Avant toute chose, il faut s'assurer que les équipes qui négocient parlent d'une même voix. Bien plus que de savoir qui serait le mieux à même de prendre contact avec Donald Trump pour ensuite signer un accord, c'est la cohésion du Conseil fédéral et de son administration sur ce dossier qui doit nous préoccuper actuellement.»

Le gouvernement peine en effet à donner l'image d'un collège soudé sur cette question des droits de douane et le fiasco des 39%. Que ce soit le Département des finances de Karin Keller-Sutter ou le Secrétariat d'État à l'économie, dirigé par Hélène Budliger, que chapeaute Guy Parmelin, chacun s'empresse de remettre la faute sur l'autre, avant de chercher à tirer la couverture à soi. Une guéguerre interne qui éclabousse même Ignazio Cassis, ministre des Affaires étrangères, à qui on reproche de ne pas s'être impliqué davantage.

## «Cette question ne se pose tout simplement pas»

Interpellé sur l'envie d'Albert Rösti de s'engager personnellement dans ces négociations, son service de communication répond que «cette question ne se pose tout simplement pas». Le mandat est clair: l'objet est du ressort de la présidence de la Confédération et du Département de l'économie, pas du Detec (Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication).

À noter que si Albert Rösti ne devait pas y aller, et pour autant que le Conseil fédéral accepte de sortir de ses œillères protocolaires, un autre homme ferait un bon candidat: Martin Pfister. Le ministre de la Défense a aussi étudié aux États-Unis, à l'Université Stanford. Le Centriste n'a certes jamais appelé à voter Trump. Mais il aurait – avec l'explosion de la facture des avions de combat F-35 – de quoi discuter avec le président américain. D'autant que la nouvelle offre suisse proposerait d'achever encore plus d'armement américain.